

66S22, Audubon: 1937.

Ministère
de l'Intérieur

République Française

Direction du Personnel
de l'Administration générale

2^{ème} Bureau

Affaires Politiques

Paris, le 13 janvier 1937

Monsieur le Président,

En vue de la vérification des pouvoirs de
M. Guilhem

élu Sénateur le 10 janvier 1937
dans le département de l'Aude

j'ai l'honneur de vous transmettre les documents
ci-après désignés

1^{er} Le tableau indiquant les résultats de
l'élection des délégués et suppléants, dressé en
exécution de l'art. 6 de la loi du 2 Août 1875 ;

2^{er} La liste des électeurs sénatoriaux par ordre
alphabétique, dressé en exécution de l'art. 9 de la
même loi ;

3^{er} La liste d'émargement divisée en
carnets distincts ;

4^{er} Les feuilles de pointage au nombre de quatre (4) ;

5^{er} Le procès-verbal des opérations électorales ;

6^{er} La notice du candidat élu ;

7^{er} Bulletin nul.

Je vous serai reconnaissant, Monsieur le
Président, de vouloir bien me faire accusé
réception du présent envoi.

Agitez, Monsieur le Président,
l'assurance de ma haute considération.

Sous le Ministère de l'Intérieur

Le Sous-Directeur, chargé
du Bureau des Affaires Politiques

Monsieur le Président du Sénat.



N° 11

Bulletins 1 vols

113

République Française



Laure
7.

Min
W2

D. Capr...

PREFECTURE DE LA SEINE
10 JAN 1900
ELECTIONS

ÉLECTION SÉNATORIALE

du 10 Janvier 1937

~~PAS DE FUMISTE~~

Docteur J. GUILHEM

Conseiller Général

Président de La Chambre d'Agriculture

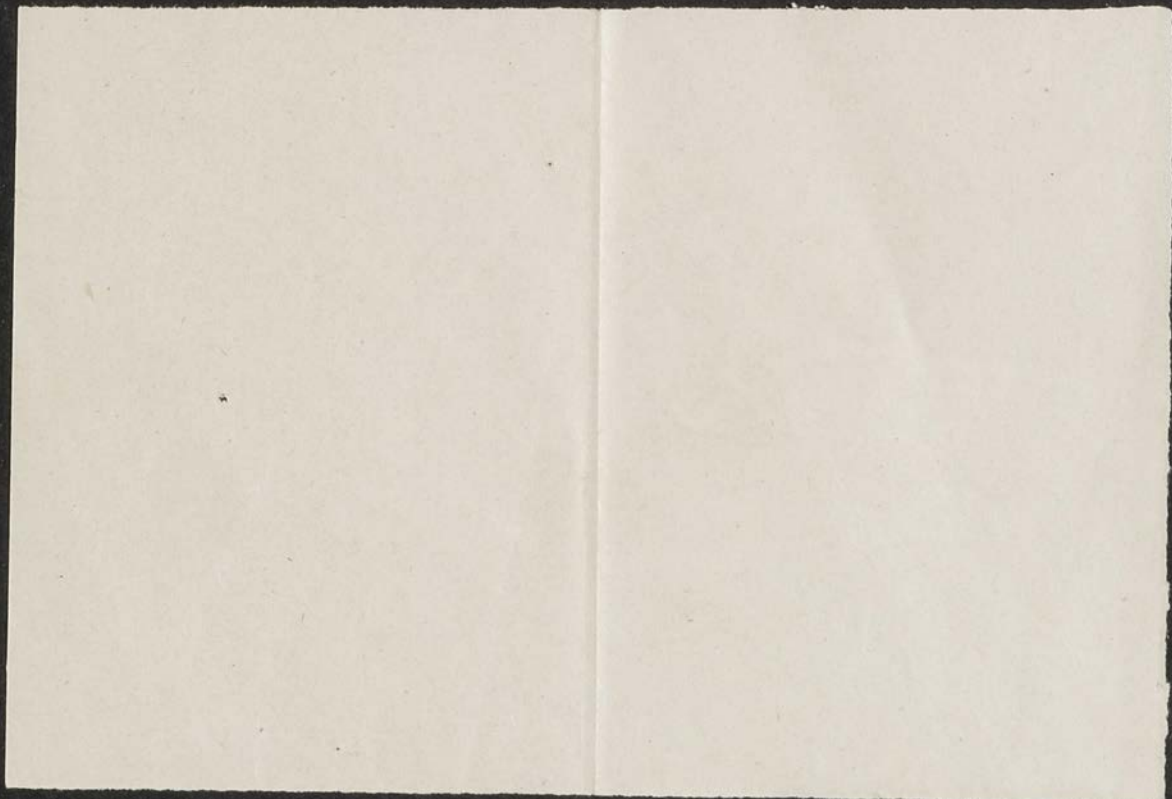
Candidat du Congrès Républicain Radical Socialiste

Him

P. P. P.

R. R.

R. R.



Waiting

From C. C. C.

Rev

Albion

ÉLECTION SÉNATORIALE

du 10 Janvier 1937

Douiot

~~Docteur J. GUILHEM~~

~~Conseiller Général~~

~~Président de la Chambre d'Agriculture~~

~~Candidat du Congrès Republicain Radical Socialiste~~

W. L. David

République Française



ÉLECTION SENATORIALE

du 10 JANVIER 1937

Joseph MONTLAUR

MAIRE de DOUZENS

Président de l'Union Républicaine de l'Aude

TYPO. LITHO ROUBIÈRE

Le Président
Roubière

PRÉFECTURE
de l'Aude

Carcassonne, le 26 Décembre 1936.

BUREAU MILITAIRE
ÉLECTION SÉNATORIALE

Le Préfet du Département de l'Aude.

à Monsieur le Délégué Sénatorial

de la Commune de

J'ai l'honneur de vous faire connaître que
par suite d'une erreur typographique notre
convocation mentionne que le collège électoral

Am Carter

Wm

Over

proceeding

République Française



ÉLECTION SÉNATORIALE

du 10 Janvier 1937

~~Docteur J. GUILHEM~~

Conseiller Général

Président de La Chambre d'Agriculture

Candidat du Congrès Républicain Radical Socialiste

ROUDIÈRE GRAVEUR

*L. Faudou
Roudière*

SECTION 25-A-20-1

SECTION 25-A-20-1

SECTION 25-A-20-1

SECTION 25-A-20-1

SECTION 25-A-20-1

SECTION 25-A-20-1

République Française



ÉLECTION SÉNATORIALE

du 10 Janvier 1937

Docteur J. GUILHEM

Conseiller Général

Président de La Chambre d'Agriculture

Candidat du Congrès Républicain Radical Socialiste

ROUDIERE, CARCASSONNE

L. Pons
Pons

ELECTION SENATORIAL

on 10 January 1987

Docent J. GILHEM

Docent J. GILHEM

Docent J. GILHEM

Docent J. GILHEM

Docent J. GILHEM

ÉLECTIONS SÉNATORIALES.

(MODÈLE N° 8.)

EXÉCUTION DES LOIS DES 2 AOÛT 1875, 9 DÉCEMBRE 1884, 29 JUILLET 1913 ET 31 MARS 1914

PROCÈS-VERBAL des opérations du collège électoral réuni le 10 Janvier 1937,
à Carcassonne, pour élire un sénateur.

(1) Nom et prénoms du président
du collège. — Président ou vice-pré-
sident ou juge le plus ancien.

L'an mil neuf cent trente-sept, le dix du mois de Janvier
nous (1) *Roques Emile, Président*
du tribunal de première instance de *Carcassonne*, nous sommes
rendu dans la salle des *Fêtes de l'Hôtel de la Préfecture*
local désigné pour la réunion du collège électoral du département de *l'Aude*
convoqué en vertu du décret du 17 Novembre 1936
à l'effet d'élire un sénateur.

Les portes de la salle ont été ouvertes à huit heures, heure légale, et les électeurs ont
été immédiatement introduits.

Nous avons alors appelé à siéger au bureau, comme étant les deux plus âgés et les
deux plus jeunes des électeurs présents, sachant lire et écrire :

M. <i>Cros. Mayrevieille</i>	(<i>Gabriel</i>)	, né le 21 Décembre 1858
M. <i>Dons</i>	(<i>Joseph</i>)	, né le 6 octobre 1863
M. <i>Viraben</i>	(<i>Albert</i>)	, né le 17 Juillet 1903
M. <i>Sigé</i>	(<i>Maurice</i>)	, né le 25 Septembre 1901

Le bureau, ainsi constitué, a choisi pour secrétaire M.

Geli Maurice (), électeur.

Les pièces suivantes ont été déposées sur le bureau :

1° Le texte de la loi organique du 2 août 1875, sur les élections des sénateurs modifiée
par les lois des 9 décembre 1884, 1^{er} février 1898, 31 mars 1914, 30 décembre 1928
et 10 août 1929 ;

2° Le texte de la loi du 9 décembre 1884, portant modification aux lois sur l'orga-
nisation du Sénat et les élections des sénateurs modifiée et complétée par les lois des
17 décembre 1908, 17 octobre 1919 (art. 9) et 7 juillet 1929 ;

3° Le règlement d'administration publique du 16 juin 1929, fixant le mode de
payement de l'indemnité de déplacement allouée aux électeurs sénatoriaux, ainsi
qu'un exemplaire du tableau des distances ;

4° Le texte du décret de convocation ci-dessus visé ;

5° Le texte des décrets organique et réglementaire du 2 février 1852 ;

6° Le texte de la loi du 29 juillet 1913, ayant pour objet d'assurer le secret et la liberté
du vote ainsi que la sincérité des opérations électorales modifiée par la loi du 31 mars 1914 ;

7° Les instructions ministérielles sur la tenue de l'assemblée électorale ;

8° Le tableau indiquant les résultats de l'élection des délégués et des suppléants dressé
en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875 ;

9° La liste des électeurs sénatoriaux par ordre alphabétique, dressée en exécution de
l'article 9 de la même loi.

(1) Ce paragraphe devra être supprimé si le collège ne comprend pas au moins 200 électeurs.

Le bureau a ensuite réparti les électeurs, par ordre alphabétique, en quatre sections de vote, de la manière suivante (1) :

1 ^{re} Section, de la lettre	A	à la lettre	G	—	245	électeurs.
2 ^e Section,	—	D	—	J	—	169
3 ^e Section,	—	I	—	L	—	178
4 ^e Section,	—	R	—	Z	—	165
5 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
6 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
7 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
8 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
9 ^e Section,	—	—	—	—	—	—
10 ^e Section,	—	—	—	—	—	—

Des tables ont été installées dans la salle du vote pour chacune des sections.

Le bureau du collège a désigné comme présidents et scrutateurs (2) de ces sections les électeurs dont les noms suivent :

(2) Si plusieurs candidats ou plusieurs listes sont en présence, il leur est permis de désigner respectivement les scrutateurs, lesquels doivent être répartis également autant que possible par chaque table de dépouillement. Dans ce cas, les noms des électeurs proposés sont remis au président une heure avant la clôture du scrutin pour que la liste des scrutateurs par section puisse être établie avant le début du dépouillement.

(3) Indiquer le nom et prénoms des présidents et scrutateurs

1 ^{re} SECTION	Président	M. Castant Simon, de Narbonne
		M. Belteil Emile, de Lèuc
	Scrutateurs	M. Sournies Hubert, de Cavanac
		M. Martin Joseph, de Bages
		M. Cros Sulpice, de Terroles
2 ^e SECTION	Président	M. Gabarron Pierre, de Copendu
		M. Roux Emile, de Narbonne
	Scrutateurs	M. Fabre Jean, de Bourigeole
		M. Oumac Adrien, de Narbonne
		M. Saury Aubin, d' Aurzac
3 ^e SECTION	Président	M. Calvel Paul, de Lagrasse
		M. Sevely Robert, de Trèbes
	Scrutateurs	M. Bieules Baptiste, de Couiza
		M. Libouille Guillaume, de Loupex
		M. Pagès Eugène, de Montmaur
4 ^e SECTION	Président	M. Limouzi Auguste, de Narbonne
		M. Record Joseph, de Ricand
	Scrutateurs	M. Capdeville Paul, de Narbonne
		M. Lasserre Joseph, de St Paul
		M. Raymond. Clergue Léon, de Jézens
5 ^e SECTION	Président	M.
		M.
	Scrutateurs	M.
		M.
		M.

6 ^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.
7 ^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.
8 ^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.
9 ^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.
10 ^e SECTION	{	Président	M.
			M.
		Scrutateurs	M.
			M.
			M.

Le président du collège, après avoir rappelé que le nombre des sénateurs à élire est de *un*, a déclaré le scrutin ouvert.

Les électeurs se sont rendus, suivant l'ordre alphabétique de leurs noms, aux sections de vote qui leur étaient respectivement assignées.

Le président de chacune des sections avait préalablement ouvert la boîte de scrutin, munie de deux serrures dissemblables, et, après avoir constaté, en présence des électeurs, qu'elle ne renfermait aucun bulletin ni enveloppe, il avait remis une des clefs au plus âgé des scrutateurs et gardé l'autre.

Chacun des électeurs, après avoir fait constater son identité, a pris lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il s'est rendu isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards et a mis son bulletin sous l'enveloppe; il a fait ensuite reconnaître au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe; le président l'a reconnu sans toucher l'enveloppe que l'électeur a introduite lui-même dans l'urne.

Un des scrutateurs a constaté le vote de l'électeur sur la lettre de convocation que celui-ci lui a remise, soit au moyen d'une signature, soit au moyen de la déchirure d'un des coins de la lettre⁽¹⁾.

Deux autres scrutateurs ont tenu les listes d'émargements qui avaient été mises, en double, à la disposition des bureaux de sections.

Les bureaux de sections n'ont admis à prendre part au scrutin que les électeurs portés sur la liste; lorsqu'un suppléant qui n'était pas personnellement inscrit s'est présenté,

(1) La constatation des votes pour les délégués ou les suppléants, les conseillers généraux et les conseillers d'arrondissement, doit toujours avoir lieu par une signature apposée au recto de la lettre de convocation.

ils en ont référé au bureau du collège, qui a décidé s'il devait être admis aux lieu et place du délégué. Le nom du suppléant a, dans ce cas, été ajouté sur la liste en regard du nom du délégué, avec mention de la décision du bureau.

Trois membres au moins ont toujours été présents à chaque table de vote et au bureau du collège.

Le scrutin a été clos à onze heures et demie, heure légale.

Les membres des bureaux de sections, après avoir arrêté les listes d'émargements et y avoir constaté, en toutes lettres, le nombre des votants, les ont remises, avec les boîtes de scrutin, au bureau du collège électoral.

Ce bureau a ouvert les boîtes une à une et a compté: 1° les enveloppes et 2° les bulletins trouvés sans enveloppe, en comparant le nombre des enveloppes avec celui des émargements.

Cette vérification a donné les résultats suivants :

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section.....	242	242	242		
2 ^e Section.....	169	169	169		
3 ^e Section.....	178	178	178		
4 ^e Section.....	165	165	165		
5 ^e Section.....					
6 ^e Section.....					
7 ^e Section.....					
8 ^e Section.....					
9 ^e Section.....					
10 ^e Section.....					
TOTAUX.....	754	754	754		

Les enveloppes contenues dans chaque boîte ont été ensuite remises aux bureaux de sections qui les avaient reçues; ils en ont opéré le dépouillement de la manière suivante :

A chaque table, un des scrutateurs a extrait le bulletin de chaque enveloppe et l'a passé déplié à un autre scrutateur; celui-ci l'a lu à haute voix. Deux autres scrutateurs ont inscrit simultanément les suffrages obtenus par les candidats sur des feuilles préparées à l'avance.

Les membres du bureau du collège et les présidents des sections ont surveillé l'opération sous les yeux des électeurs, les tables ayant été disposées de façon à ce que ceux-ci puissent circuler alentour.

Les enveloppes renfermant des bulletins blancs, les enveloppes sans bulletin, les enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante, les enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître, les enveloppes non réglementaires, les enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur, les enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature, les enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature, ainsi que les enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents n'ont pas été comptés dans le résultat du dépouillement. Elles ont été réservées pour être soumises à la décision du bureau du collège.

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES complètes dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À										
					M. Guilhem Jacques	M. Lacour Achille	M. Montblanc Joseph	M. Palmigiani Joseph	M.	M.	M.	M.	M.	M.	
1 ^{re} Section	242	242	242	"	164	50	21	3							2
2 ^e Section	169	169	169	"	108	37	20	1							3
3 ^e Section	178	178	178	"	119	43	15	0							1
4 ^e Section	165	165	165	"	117	30	17	0							1
5 ^e Section															
6 ^e Section															
7 ^e Section															
8 ^e Section															
9 ^e Section															
10 ^e Section															
TOTAUX	754	754	754	.	308	160	73	6							7

Les listes de pointage arrêtées et signées par le président et les scrutateurs des sections de vote ont été apportées avec tous les bulletins et enveloppes au bureau du collège.

Le bureau a ensuite statué sur les bulletins et enveloppes réservés et arrêté ainsi qu'il suit le résultat du scrutin :

Nombre d'électeurs inscrits	757
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement	754
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes	754

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants ⁽¹⁾

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs enveloppes, les seconds avec leurs bulletins.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

A DEDUIRE : Enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents; enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs ⁽²⁾

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés.

MAJORITÉ ABSOLUE ⁽³⁾

7
747
374

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾ :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M. Guilhem Jacques	Cinq - cent - Huit	508
M. Lacroix Achille	Cent soixante	160
M. Montlaur Joseph	Soixante - treize	73
M. Balmigère Joseph	Six	6
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2)	Sept	7

(2) En indiquer la nature et les annexes contresignées.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au premier tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au premier tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. ⁽³⁾ le docteur Jacques Guilhem
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue a été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à quatorze heures, et qu'il serait procédé à un second tour de scrutin pour l'élection de sénateurs restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

J. H. H. H.

Les Membres du bureau,

Le Secrétaire,

a Gore

2^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à quatorze heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour la suite des opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus ⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à seize heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section.....					
2 ^e Section.....					
3 ^e Section.....					
4 ^e Section.....					
5 ^e Section.....					
6 ^e Section.....					
7 ^e Section.....					
8 ^e Section.....					
9 ^e Section.....					
10 ^e Section.....					
TOTAUX.....					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETINS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section														
2 ^e Section														
3 ^e Section														
4 ^e Section														
5 ^e Section														
6 ^e Section														
7 ^e Section														
8 ^e Section														
9 ^e Section														
10 ^e Section														
TOTAUX														

Recensement général fait par le bureau du collège après le jugement des bulletins
et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits.....

Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargement.....

Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.....

Calcul de la majorité absolue.

Nombre de votants⁽¹⁾.....

A DÉDUIRE : enveloppes renfermant des bulletins blancs; enveloppes sans bulletin; enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante; enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître; enveloppes non réglementaires; enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de couleur; enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de signes de cette nature; enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins revêtus de mentions de cette nature; enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des listes ou des noms différents, enveloppes renfermant des bulletins annulés pour d'autres motifs ⁽²⁾.....

RESTENT pour le chiffre des suffrages exprimés.....

MAJORITÉ ABSOLUE⁽³⁾.....

(1) Si le nombre des enveloppes trouvées dans les urnes ne correspond pas exactement à celui des émargements, il faut prendre comme chiffre des votants le plus petit nombre.

(2) Ces bulletins et enveloppes doivent être contresignés et annexés avec indication de la cause de leur annexion, de même que les bulletins trouvés sans enveloppe.

En vue du jugement des élections, les bulletins et enveloppes dont l'annexion est prescrite devront être annexés, les premiers avec leurs bulletins, les secondes avec leurs enveloppes.

(3) Lorsque le chiffre des suffrages est impair, la majorité est la moitié plus un du nombre pair immédiatement inférieur.

(1) Classer les candidats dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus.

Ont obtenu ⁽¹⁾

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2).....		

(2) En indiquer la nature et les annexer contresignés.

(3) Formule à modifier si aucun des candidats n'obtient au second tour le nombre de voix nécessaire pour être élu.

Si, au contraire, l'élection est terminée au second tour, ce qui suit, jusqu'à la clôture du procès-verbal, devra être supprimé.

M. ⁽³⁾
ayant obtenu un nombre de voix égal au quart des électeurs inscrits et à la majorité absolue
été proclamé sénateur .

Le président du collège a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Observations, réclamations et décisions diverses du bureau.

Le président a ensuite annoncé que la séance serait reprise à dix-huit heures, et qu'il serait procédé à un troisième tour de scrutin pour l'élection d sénateur restant à nommer.

Lecture de cette partie du procès-verbal a été donnée à l'Assemblée, qui s'est séparée à heures.

Le Président,

Le Secrétaire,

Les Membres du bureau,

3^e TOUR DE SCRUTIN.

Le même jour, à dix-huit heures, heure légale, l'assemblée des électeurs s'est réunie pour terminer les opérations.

Le bureau du collège et ceux des sections de vote sont restés constitués comme il a été dit ci-dessus⁽¹⁾.

(1) Si un ou plusieurs des membres du bureau ou des sections avaient été remplacés, il en serait fait mention ici.

Le scrutin est resté ouvert jusqu'à vingt heures, heure légale.

La réception des votes et le dépouillement ont été effectués de la même manière et ont donné les résultats suivants :

Recensement des enveloppes et bulletins trouvés dans les urnes.

	NOMBRE des votants d'après la liste d'émargement.	NOMBRE d'enveloppes trouvées dans l'urne.	NOMBRE de bulletins trouvés sans enveloppe.	NOMBRE D'ENVELOPPES	
				en plus des émargements.	en moins des émargements.
1 ^{re} Section					
2 ^e Section					
3 ^e Section					
4 ^e Section					
5 ^e Section					
6 ^e Section					
7 ^e Section					
8 ^e Section					
9 ^e Section					
10 ^e Section					
TOTAUX					

Résultats du dépouillement fait par les bureaux des sections.

	NOMBRE D'ENVELOPPES trouvées dans les urnes.	NOMBRE DE BULLETS trouvés sans enveloppe.	NOMBRE DES ENVELOPPES comptées dans le dépouillement.	NOMBRE DES ENVELOPPES réservées avec leurs bulletins à la décision du bureau du collège.	NOMBRE DE SUFFRAGES ATTRIBUÉS À									
					M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.	M.
1 ^{re} Section														
2 ^e Section.														
3 ^e Section.														
4 ^e Section.														
5 ^e Section.														
6 ^e Section.														
7 ^e Section.														
8 ^e Section.														
9 ^e Section.														
10 ^e Section.														
TOTAUX.														

Recensement général par le bureau du collège après le jugement des bulletins
et enveloppes réservés.

Nombre d'électeurs inscrits
Nombre de votants constaté par les feuilles d'émargements. .
Nombre d'enveloppes trouvées dans les urnes.

(1) Classer les candidats dans
l'ordre décroissant des suffrages ob-
tenus.

Ont obtenu (1) :

NOMS ET PRÉNOMS DES CANDIDATS.	NOMBRE DE SUFFRAGES.	
	EN LETTRES.	EN CHIFFRES.
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
M.		
Bulletins nuls (2)		

(2) En indiquer la nature et les
annexer contresignés.

(3) En cas d'égalité de suffrages
au troisième tour, la préférence est
déterminée par l'âge. — La formule
devrait, en ce cas, être modifiée.

M (3)
ayant obtenu la pluralité des voix été proclamé sénateur .

Le président du collège électoral a fait alors brûler les bulletins non contestés et leurs enveloppes, après avoir publiquement constaté que l'attribution de ces bulletins ne donnait lieu à aucune réclamation.

Réclamations, observations et décisions diverses du bureau.

M. M. Léon Blum, député, Président du conseil

Sylvain Astruc et Pierre Capdeville, Conseillers d'Arrondissement
ne se sont pas présentés pour voter, mais se sont fait excuser.

Excuses admises.

Lecture a été donnée de la dernière partie du procès-verbal.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL.

L'opération terminée, le présent procès-verbal a été clos à *douze* heures, heure légale, après avoir été rédigé en double exemplaire.

Le bureau y a annexé :

Sous le n° 1, le tableau des résultats de l'élection des délégués, dressé en exécution de l'article 6 de la loi du 2 août 1875;

Sous le n° 2, la liste électorale dressée en exécution de l'article 9 de la même loi;

Sous les n°s *3* à *6*, les listes d'émargements en simple exemplaire, les doubles restant déposés, avec le duplicata du procès-verbal, au secrétariat de la préfecture;

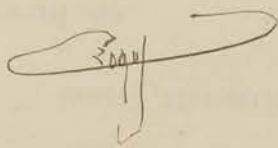
Sous les n°s *7* à *10*, les feuilles de pointage;

Sous les n°s *11* à " , les enveloppes et bulletins nuls ou douteux dont le détail suit :

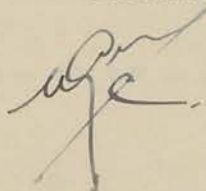
Bulletins trouvés sans enveloppe.
Enveloppes renfermant des bulletins blancs.
Enveloppes sans bulletin.
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas
une désignation suffisante.
Enveloppes dans lesquelles ou renfermant des bulletins
dans lesquels les votants se sont fait connaître.
Enveloppes non réglementaires.
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier de
couleur.
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de
reconnaissance ou renfermant des bulletins revêtus de
signes de cette nature.
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les can-
didats ou pour des tiers ou renfermant des bulletins
revêtus de mentions de cette nature.
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des
listes ou des noms différents.
Enveloppes annulées ou renfermant des bulletins annulés
pour d'autres motifs.

Enfin, sous les n°s " à " , les réclamations ou pièces diverses dont le bureau a décidé l'annexion et dont le détail suit :

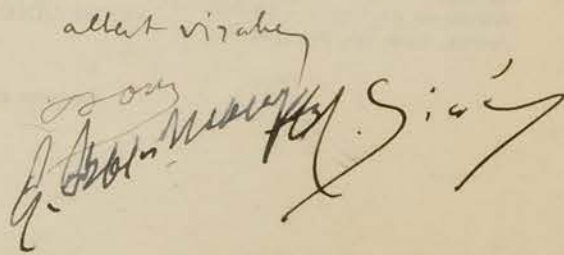
Le Président,



Le Secrétaire,



Les Membres du bureau,

allant voir


MEMBRE DU SÉNAT

Élu le *10 Janvier* 1937.

(1^{er} tour de scrutin.)

Nombre des électeurs inscrits	<i>757</i>
Nombre des votants.	<i>754</i>
Nombre des suffrages exprimés	<i>747</i>

CANDIDAT PROCLAMÉ

Nom :

Guilhem

Prénoms :

Jacques

Qualification, profession, etc. :

Maire, Conseiller Général, Docteur en médecine

Date de la naissance :

22 Septembre 1874

Nombre des suffrages obtenus par le candidat élu . . . *508*

Les autres suffrages se sont répartis entre :

M. <i>Lacroix, Achille</i>	<i>160</i>
M. <i>Montlaur, Joseph</i>	<i>73</i>
M. <i>Balmigère, Joseph</i>	<i>6</i>
M.	
Divers, bulletins nuls ou voix perdues.	<i>7</i>
TOTAL ÉGAL au nombre des bulletins trouvés dans l'urne . .	<i>754</i>



Ministère

Modèle n° 3.

DÉPARTEMENT DE L'AUDE

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

TABLEAU

Indiquant les résultats de l'Election des Délégués et des Suppléants

dressé en exécution de l'art. 6 de la loi du 2 Août 1875.

Le présent tableau dressé par Nous, Préfet de l'Aude, sera déposé au Secrétariat général de la Préfecture, pour être communiqué à tout requérant.

A Carcassonne, le 14 DEC 1936

LE PRÉFET DE L'AUDE,



Bryant

COMMUNES	NOMS DES DÉLÉGUÉS	Accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLÉANTS	Accepté ou refusé	OBSERVATIONS
<u>CANTON d'ALZONNE.</u>					
ALZONNE	BOUSQUET JEAN GUIRAUD BERTRAND	A	VIEU ANTOINE	A	
ARAGON	BLANC PAUL		BARTHE RIGOBERT		
CAUX & SAUZENS	RIVES JOSEPH BARDOU ALBERT		MAMALE JACQUES		
MONTOLIEU	ARTIGUE PIERRE AZEMA FRANCOIS		ABRIAL IRENEE		
MOUSSOULENS	ALANDRY JEAN ALANDRY EUGENE		ROUFFAS CASIMIR		
PEZENS	RAYMOND-CLERGUE Léon NESPOULET ELIE		MIRAN FERDINAND		
RAISSAC S/ LAMPY	SEVERAC JULIEN		DOUCE PAUL		
ste EULALIE	AMBRY JOSEPH		VERDIER LOUIS		
st Martin le Vieil	IZARD ARISTIDE		BAC GASTON		
VENTENAC Cabardés	GELIS JEAN		VAISSIERE JEAN		
TILLESEQUELANDE	BRUNEL PIERRE		OURADOU LOUIS		

COMMUNES	NOMS DES DÉLÉGUÉS	Accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLÉANTS	Accepté ou refusé	OBSERVATIONS
	CANTON de C A P E N D U				
BADENS	FERRET Raymond PARRAL Théodore		THOMAS Justin		
BARBAIRA	DAYDE Etienne BARBAZA Jean		ROBERT Joseph		
BLOMAC	SARDA Joseph		GOUT Georges		
BOUILHONNAC	NONNAT Joseph		CLOTES François		
CAPENDU	GABARROU Pierre MAURY Louis MARTY Louis		DAUNIS Emilien		
COMIGNE	MERCIER Pierre		PEYRE Emilien		
DOUZENS	MONTLAUR Joseph LUC Raymond		ALIAS Roger		
FLOURE	MOLINIER Jean		GACH Paul		
FONTIES-d'AUDE	CASSIGNOL Paul		MONS Louis		
MARSEILLETTE	ROUCH Antonin ESCAFFRE Léon		GAU Pierre		
MAS-des-COURS	AMIGUES Antonin		DELOUPY Marius		
MONTIRAT	CAVAYE Ernest		PRATX Jerome		
MONZE	VERDIER Jules		BOURJADE Augustin		
MOUX	FABRE Ernest DAYDE Joseph		IZARD Antoine		
ROQUECOURBE- MINERVOIS	ORMIERES Louis		CAMMAN Léon		
RUSTIQUES	HUDELLE Jacques		ILHE Paul		
St-CCUAT-d'AUDE	MAGNIEVAL Louis MAURUS Joseph		MIGNARD Marceau		
TREBES	SEVELY Robert MAUREL Charles DELMAS Justin		ROUQUET Charles		
VILLEDUBERT	ARANES Auguste		PITIE Henri		

COMMUNES	NOMS DES DÉLÉGUÉS	Accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLÉANTS	Accepté ou refusé	OBSERVATIONS
	<u>CANTON de CARCASSONNE (Ouest)</u>				
CARCASSONNE	DONS Joseph JORDY Vincent BORDANEUVE Emile SIGE Maurice COMES Joseph CARRIERE Charles PUJET Joseph COMBELERAN Charles VIGNE Paul BAUDOT Louis BOUDENNE Louis VIDAL François MASSE Michel GENIE Emile VIDAL Maurice		LAFOSSE Jean ROUGE Jean DANTOINE Henri		
PENNAUTIER	DONS Jean (maire) DONS Jean (adjoint)		DINNAT Pierre		
	<u>CANTON de CARCASSONNE (Est)</u>				
BERRIAC	MARY Joseph		BOYER Narcisse		
CAVANAC	GUIZARD Etienne SOURNIES Hubert		CALLAT Joseph		
CAZILHAC	PERDIGOU Jean		SARRAIL Alfred		
COUFFOULENS	CAISSAC Sabin SARRAND Jean		TEISSEIRE Jean		
LEUC	DELTEIL Emile ANDRIEU Antoine		RAYNAUD Jean		
PALAJA	JULIEN Achille		d'ESPERONNAT Jean		

COMMUNES	NOMS DES DÉLÉGUÉS	Accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLÉANTS	Accepté ou refusé	OBSERVATIONS
<u>CANTON de C O N Q U E S</u>					
BAGNOLES	BRAIL Benjamin		CROS Ferdinand		
CONQUES	REQUI Jacques DEPAULE François		FALANDRY Marius		
LIMOUSIS	CLERGUE Etienne		GUILHEM Paul		
MALVES	PLANES Etienne		BASCOU Charles		
SALLELES-CABARDES	BASTIE Antoine		GRIFFE Edmond		
VILLALIER	GUILHEM Gabriel FONS Jean		MACHI Georges		
VILLARZEL- CABARDES	PONS Louis		TREIL François		
VILLEGAILHENC	ESPEROU Edouard SICARD Jean		ROGER Henri		
VILLEGLY	AUTIER Urbain PENNAVAIRE Marius		BENIT Marius		
VILLEMOUSTAUSOU	TREIL Jean CALS Jean		JOURNET Marcel		

COMMUNES	NOMS DES DÉLÉGUÉS	Accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLÉANTS	Accepté ou refusé	OBSERVATIONS
<u>CANTON de L A G R A S S E</u>					
ARQUETTES-en-VAL	BOUGES Elie		BEDOS François		
CAUNETTES-en-VAL	BUSQUET Abel		FLAMAND Jean		
FAMAC-en-VAL	FERRIE Lucien		BOURDEL Henri		
LAGRASSE	ALQUIER Emile TOULZA Jean		LAFFITTE Jules		
LABASTIDE-en-VAL	GRILLIERES François		BEDOS René		
MAIRONNES	REULET Marceau		BERNEDE Camille		
MONTLAUR	BAILLAT Emilien BAUZIL Sylvain		PARAZOLS Léo		
PRADELLES-en-VAL	POUDOU Paul		CROS Joseph		
RIBAUTE	MADRENES Vincent		FOURNIER Marius		
RIEUX-en-VAL	LAUCAT Etienne		MONIER Eugène		
ST MARTIN-des- PUITS	CARLA Elie		LESTEL Emile		
ST PIERRE-des- CHAMPS	CABAL Jules		BERTRAND Julien		
SERVIES-en-VAL	MILLAGOU André		JULIA Arthur		
TALAIRAN	FOURNIE Jules CROS Victorin		GAUGET Louis		
TAURIZE	LAUCAT Victor		MARTEL Antoine		
TOURNISSAN	BALMIGERE Louis		ROUX Edmond		
VILLAR-en-VAL	BEDOS Clément		BOUNOURE Joseph		
VILLETRITOLS	BASCOU Pierre		GAUBERT Edmond		

COMMUNES	NOMS DES DÉLÉGUÉS	Accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLÉANTS	Accepté ou refusé	OBSERVATIONS
CANTON de MAS - CABARDES					
CAUDEBRONDE	CALS Jean		BONNAFOUS Auguste		
FOURNES	COMBRIE Louis		RIEUSSEC Marius		
ILHES (Les)	GELIS Fernand		VERDALLE Georges		
LABASTIDE- ESPARBAIRENQUE	MAHOUX Alexandre		JALABERT Casimir		
LAPRADE	GALIBERT Jules		CABROL Numa		
LASTOURS	ROGER Fernand FARENG Henri		COUSIGNE Alfred		
MARTYS (Les)	ILHE Paul		RICARD Marius		
MAS-CABARDES	LAGOUTE Jules VERDALLE Louis		GATIMEL Léopold		
MIRAVAL-CABARDES	ROQUIER Marius		BRAIL Gabriel		
PRADELLES-CABARDES	MICOULAUD		BLANC Emile		
ROQUEFERE	BELISSEN Fernand		MAUREL Jules		
SALSIGNE	LYONNAIS Georges SEMAT François		BEAUTES Joseph		
TOURETTE (La)	MAYNADIER Antonin		METGE Augustin		
TRASSANEL	REY François		AZALBERT Edouard		
VILLANIÈRE	DIEDERICHS Georges		BLANC François		
VILLARDONNEL	TEISSEYRE Paul MIRAMOND Georges		CAUTURE Antoine		

COMMUNES	NOMS DES DÉLÉGUÉS	Accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLÉANTS	Accepté ou refusé	OBSERVATIONS
<u>CANTON de M O N T R E A L</u>					
ALAIRAC	FAGES Irénée GRIFFE Joseph		CHABAUD François		
ARZENS	LAMOUREUX Jean BONNEMAISON Elie		MILHAU Jules		
LAVALETTE	VILLES Joseph		CARRIE Léopold		
MONTCLAR	GUIRAUD Emile		BARTHE Raymond		
MONTREAL	OLIVIER Henri BOYE Charles EMBRY Marius		OLIER Paul		
PREIXAN	MONTAHUC Aimé VILHAC Augustin		FEUILLE François		
ROUFFIAC-d'AUDE	MAFFRE Joseph		BOYER François		
ROULLENS	LIMOUSIS Pierre		GARIMA Philippe		
LENEUVE-les- MONTREAL	CABANIE Antoine		FAURE Raymond		

COMMUNES	NOMS DES DÉLÉGUÉS	Accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLÉANTS	Accepté ou refusé	OBSERVATIONS
<u>CANTON de M O U T H O U M E T</u>					
ALBIERES	ROUGE Ernest		RAYNAUD Léon		
AURIAC	SAURY Aubin		GUICHOU Marcelin		
BOUISSE	CHAUVET Antonin		GUITTARD Gustave		
DAVEJEAN	DUPRE René, Jean		TAILLAN Jean		
DERNACUEILLETTE	GAILLARD Paul		VIE Moïse		
FELINES-TERMENES	SOUILLARD Ernest		GAILLARD Henri		
LAIRIERE	VERNEDE Etienne		SARDA Félicien		
LANET	BOUSGARBIES Emile		SAURY François		
LAROCHE-de-FA	ANDRIEU Louis		DELPONT Justin		
MASSAC	MALET Jean		GAU Joseph		
MONTJOI	AYRAUD Marceau		CROS Etienne		
MOUTHOMET	ALQUIER Joseph		MARTY Emile		
PALAIRAC	PLA Eugène		SUZANNE Jules		
SALZA	ALQUIER Louis		DUSSAUD Paul		
SOULATGE	PLA Antoine		PEYRAS Baptiste		
TERMES	DELPONT Hubert		SEGUY Eloi		
VIGNEVIEILLE	CASTAN Louis		BRAU Baptiste		
VILLEROUGE-TERMENES	SEGUY François		MERIC Jules		

COMMUNES	NOMS DES DÉLÉGUÉS	Accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLÉANTS	Accepté ou refusé	OBSERVATIONS
<u>CANTON de PEYRIAC - MINERVOIS</u>					
AIGUES-VIVES	GLEIZES Maurice CALMET Paul		BIBET Henri		
AZILLE	BERTRAND Anatole LATOUR Jean RAYMOND Martial		SIGE Emile		
CABRESPINE	JAMMES Eugène		BONNAFOUS Augustin		
CASTANS	FARGUES Osmin		BLANC Louis		
CAUNES-MINERVOIS	TOUSTOU Achille FABRE Barthélémy ARNAUD Pierre		DURAND Bernard		
CITOU	BRIANC Albert		FABRE Philippe		
LAURE	ORMIERES Pierre CAFFORT Louis IZARD Maurice		SAURY Marius		
LAREDORTE	LIABOT Louis LUBY Simon		AFFIAC Etienne		
LESPINASSIERE	ESCANDE André		BONNET Clément		
PEPIEUX	LEVEL Jacques MAGOUS Joseph		MARTY Maurice		
PEYRIAC-MINERVOIS	CAFFORT Edouard MIGNARD François		HUC Jacques		
PUICHERIC	CHAMPEYROL Antoine VIDAL Elie MAS Placide		RAMON Henri		
RIEUX-MINERVOIS	CROS Joseph ANDRIEU Jean BUSCAIL François		SOULOUMIAC Etienne		
SAINT-FRICHOUX	BISCAN Louis		MARY Alphonse		
TRAUSSE	PULLES Ferdinand FABRIE Maurice		FRAISSE Célestin		
VILLENEUVE- MINERVOIS	BOUCARD Jean VIALA Paul		BONNAFOUS Louis		

COMMUNES	NOMS DES DÉLÉGUÉS	Accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLÉANTS	Accepté ou refusé	OBSERVATIONS
CANTON de S A I S S A C					
BECUSSES-et-VILLARET	GASC Alfred		JORDY Etienne		
CUKAC-CABARDES	SEGUI Jean COURRIERE Fernand		CARRERE Marius		
FONTIES-CABARDES	VALETTE Louis		SOULAYRAC Paul		
FRAISSE-CABARDES	GAU Frédéric		ESCANDE Léon		
LACOMBE	LASSALE Noël		REVEL Jean		
SAISSAC	RAUCCULE Paul LIMOUSY Edouard		BOUSQUET Jean		
SAINT-DENIS	BONNAFOUS Henri		GALIBERT René.		
CANTON de T U C H A N					
EUCUGNAN	PAUCH Clovis		IZARD Georges		
DUILHAC	ALBAREDE Jean		SOUBIROU Faustin		
MAIRONS	SARDA Paul		GABINAUD Marcel		
MONTGAILLARD	MALET Antoine		PARIS Auguste		
PADERN	IZARD Georges		BERTRAND Laurent		
PAZIOLS	SIRVEN René RIVIERE Antoine		DELPEY Marcel		
ROUFFIAC-des-CORBIERES	LESSEYRE François		ROQUES Fortuné		
TUCHAN	MAS François MIQUEL Cha rles		CHAVANETTE Louis		

93

COMMUNES	NOMS DES DÉLÉGUÉS	Accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLÉANTS	Accepté ou refusé	OBSERVATIONS
	CANTON de		B E L P E C H		
BELPECH	CORNUS Elie ROUQUET Paul CANAL Fernand		BOUSQUET Célestin		
CAHUZAC	SANS Pierre		CLARAC Marcel		
LA FAGE	TISSANDIER Baptiste		BARDOU Grégoire		
MOLANDIER	LAFORE Louis FAULQUIER Edouard		CROUZIL Jean-Marie		
MAYREVILLE	ROGER Joseph		MAS Jean		
PECHARIC & le PY	PASSEBOSC Jean		CATHALA Jean-Marie		
PECH-LUNA	TERRAL Jean		MARIO Jules		
PEYREFITTE-sur- l'HERS	RAYNIER Pierre		AUDRIC Louis		
PLAIGNE	FAGES Léon		ROUANET Pierre		
ST AMANS	CAMBON Jean		RIGAIL Etienne		
ST SERNIN	LAURENT Emile		GUILHEMAT Edouard		
VILLAUTOU	RIGAUD Camille		CASTEX Jules		

COMMUNES	NOMS DES DÉLÉGUÉS	Accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLÉANTS	Accepté ou refusé	OBSERVATIONS
	<u>CANTON de CASTELNAUDARY (Nord)</u>				
AIROUX	GELI Maurice		GIL Baptiste		
BRUNELS (Les)	PELISSIER Aristide		EMBEGE Paul		
CARLIPA	CAMBOLIVE Louis		BENAZETH Etienne		
CASTELNAUDARY	PEYRAT René SERVIEU Joseph NAUDINAT Jean LAURENT-IXART Paul CANTIER Auguste DEGRAVE Joseph RIVIERE Pierre CROUZAT Michel MAS Jean		CASSIGNOL Marcel FRANÇOIS Antoine		
GENNE-MONESTIES	BOSSIEU Gaston ALBIGES Edward		PISTRE Marius		
ISSEL	GARRIC Emile		BRUNEL Etienne		
LABECEDE-LAURAGAIS	CRAYOL Jean BROUSSE Edmond		BILOTTE Justin		
LA POMAREDE	GELI Robert		BRUNEL Aristide		
LES CASSES	de REYNES Roger		CRESPY Etienne		
MONTMAUR	PAGES Eugène		ROUZAUD Raymond		
PEYRENS	PEINE Henri		VILLEPLANE Pierre		
PUGINIER	NIETGE Justin		ESTEVE François		
SAINT-PAPOUL	LACAPELLE François MAILHEBIAU Jean-Baptiste		MARTY Louis		
SAINT-PAULET	LASSERRE Joseph		SICARD Raoul		
SOULHANELS	GOUTTES Georges		REYNES Pierre		
SOUILHE	ASTORG Eugène		TANDOU Jean-Marie		
SOUPEX	LIBOUILLE Guillaume		CAU Joseph		
TREVILLE	de BATAILLE Léon		BONNET Julien		
VERDUN	SOMPAIRAC Lucien BASTOUIL Jean		BOUSQUET Jean		
VILLEMAGNE	SICARD Germain BOURREL Jules		ARIBAUD Joseph		
VILLESPIY	du MAROUSSEM Louis BOUISSET Louis		MONS Auguste		

COMMUNES	NOMS DES DÉLÉGUÉS	Accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLÉANTS	Accepté ou refusé	OBSERVATIONS
<u>CANTON de CASTELNAUDARY - Sud</u>					
FENDEILLE	NOUVEL Ernest		RAYNIE Déodat		
LABASTIDE-d'ANJOU	SARDA Raymond POURHOMME Etienne		MOULET Jean-Ma rie		
LASBORDES	OUSTRIC Jean MARQUIE Alex andre		GUIRAUD Basile		
LAURABUC	OLIVE Eugène		BOURGUIGNON Jean		
MAS-Stes PUELLES	MONIER Antoine ESTEVE François		CUNIQ Henri		
MIREVAL-LAURAGAIS	SAUX Léopold		BAUDRUN Paul		
MONTFERRAND	BONDOUI Antoine ALIBERT Jean Pierre		IMBERT Léon		
PEXIORA	BENAZET Raymond ESCANDE Gabriel		VALETTE Victor		
RICAUD	RECORD Joseph		PETITPE Jules		
ST MARTIN-LALANDE	RIVES Antoine ESTEVE Henri		VERGER Paul		
VILLENEUVE-la-COMPTAL	RASPAUD Germain		BARES Lucien		
VILLEPINTE	GUILHEM Joseph EMBRY Gabriel		ICART Paul		

COMMUNES	NOMS DES DÉLÉGUÉS	Accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLÉANTS	Accepté ou refusé	OBSERVATIONS
CANTON de F A N J E A U X					
BRAM	LAGOUTE Joseph LEOTARD Ernest PHALIP Clément		JOULIA Marius		
CAZALRENOUX	FIOLE Irénée		CASSIGNOL Paul		
FANJEAUX	ROQUES Marceau BOUTEILLE Louis		BELPECH Victor		
FONTERS-du-RAZES	SOULA Louis		VIE Joseph		
GAJA-la-SELVE	BORIES Henri		DENAT Elie		
GENERVILLE	PECH de LACLAUZE Henri		SOULA Antoine		
LA CASSAIGNE	ESCARGUEL Louis		VELAND Théophile		
LA FORCE	SOURES Lucien		CASSIGNOL François		
LAURAC	AMIEL Antonin		MAZET Antonin		
ORSANS	PERILHOU Jean		BRUSTIER Jean-Marie		
PLAVILLA	TAILLEFER Emile		NOUVEL Emile		
RIBOUISSE	GRANEL Augustin		ABAT Elie		
SAINT-GAUDERIC	TRASTET Joseph		BABILEE Louis		
St-JULIEN-de-BRIOLA	LAURENT Jean		TRASTET Emile		
VILLASAVARY	BARRIE Louis BOYER Jean CASTEL Paul		PATEBEX Edmond		
VILLESISCLE	BAYCHERE Albert		MARTY Sylvain		

COMMUNES	NOMS DES DÉLÉGUÉS	Accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLÉANTS	Accepté ou refusé	OBSERVATIONS
<u>CANTON de SALLES-sur-l'HERS</u>					
BARAIGNE	OURMET Joseph		MARQUIE Jean		
BELFLOU	OURMET Jean-Marie		BLAZY Jean-Marie		
CUMIES	SAUX Jean		PANTALE Antonin		
FAJAC-la-RELENQUE	SAFFON Pierre		TREMOUIL Marius		
GOURVIEILLE	MIQUEL François		FAURE Auguste		
LA LOUVIERE	CROS Jean		FORT-FIOLES Etienne		
MARQUEIN	CAZANAVE Louis		MERIC Jean-Marie		
MEZERVILLE	DOUMENC Paul		SALTRE Germain		
MOLLEVILLE	COMBES Joseph		HEBRARD Paul		
MONTAURIOL	GLEIZES Aimé		GRILLERES Louis		
PAYRA	CAZANAVE Pierre		ALBOUY Jean		
SAINTE-CAMELLE	FERRASSE Jules		VIDAL Adrien		
St-MICHEL-de-LANES	ANDUZE Pierre SAFFON Jean		FAURE Etienne		
SALLES-sur-l'HERS	MARCEL Joseph BELMAS André		JAMMES Antonin		

COMMUNES	NOMS DES DÉLÉGUÉS	Accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLÉANTS	Accepté ou refusé	OBSERVATIONS
	<u>CANTON de C O U R S A N</u>				
ARMISSAN	FIL Pierre FABRE Raoul		SACCAZES Théodore		
COURSAN	ATTANE Paul DOUARCHE Justin FREU Paul GUILHAUMET François LAURENS Gaston PAMENE Alban PECH Paul ROCA Alphonse FOURES Louis		DIMUR Augustin RUMEU Paul		
CUXAC-d'AUDE	RAYNAUD Marius ADER René ARNAUD Louis CROS Maurice FUMAT Raymond SUERE Jules		DOUSSAT Paul FERIE Jean		
FLEURY	ROUQUIE Félix COUSIGNE Victorin FONTAS Henri		LIGNERES Jean		
GRUISSAN	ALLEON Baptiste GARRIGUES Pierre GIMIE Julien		DURAN Joseph		
SAILLES-d'AUDE	FONTA Paul SICARD Fernand BOUISSOU Louis		GARRABE Michel		
VITHASSAN	OUSTRIC Benoit BRIAUD Clément		ALIBAUD Gilbert		

COMMUNES	NOMS DES DÉLÉGUÉS	Accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLÉANTS	Accepté ou refusé	OBSERVATIONS
<u>CANTON de D U R B A N</u>					
ALBAS	MARCY Ernest		DELFOUR Jean		
CASCASTEL	DESCOUENS Joseph		DESTARAC Justin		
COUSTOUGE	MIQUEL Edouard		OLIVE Gaston		
DURBAN	GRANIER Emile SAURY René		MOLINIER François		
EMBRES-et- CASTELMAURE	COURRENT Paul		BELLISSENT André		
FONTJONCOUSE	BARTISSOL Edmond		BERTHOMIEU Arthur		
FRAISSE-des- CORBIERES	BENEZETH Emile		SEGUY Gaston		
JONQUIERES	FABRE Jean		AMIGUES Edmond		
QUINTILLAN	AZEAU Aimé		AMIEL Aristide		
St-JEAN-de-BARROU	TALLAVIGNES Marcel		MIQUEL Ernest		
St-LAURENT-de-la- CABRERISSE	GRIZOU Ra ymond CAHUZAC François		PECH François		
THEZAN	FERRAN Lucien THOMAS Alphonse		LABOUCARIE Eugène		
VILLENEUVE-les- CORBIERES	DUPRE Emile		GAZANIOL François		
VILLESEQUE-des- CORBIERES	BRACHANET Marius CLIVE Osman		LABEUR Charles		

COMMUNES	NOMS DES DÉLÉGUÉS	Accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLÉANTS	Accepté ou refusé	OBSERVATIONS
	<u>CANTON de G I N E S T A S</u>				
ARGELIERS	PIGASSOU Justin PUJOL Joseph		CASSAGNEAU Julien		
BIZE	CARAMAN Louis CATHALA Emile		FRANC Paul		
GINESTAS	CADENNES Osmin CAYLA Louis		GUIZARD Armand		
MAILHAC	CANAVY Adrien LANSAC Norbert		FABRE Auguste		
MIREPEISSET	BALMIES Constant GRAULOU Adrien		PASSET Lucien		
OUVEILLAN	HORTALA Louis ESTIVAL Emile BOUISSOU Elie VIDAL Albert CHARTROU Paul ROUQUIER Paul		ESPITAILLE Raphaël IZARD Eugène		
PARAZA	BERNARD Frédéric CUGUILLERE Edouard		MAYNADIER Jean		
POUZOLS	FERRAN Victor BERTHOMIEU Antoine		ROUQUET Joseph		
ROUBIA	JULIEN Jules ROGER Lucien		SEGUY Louis		
SAINT-MARCEL	PENDRIEZ Robert ARMET Paul		BERTROU Alban		
St NAZAIRE d'AUDE	PESQUI Joseph COMTE Louis		ETIENNE Georges		
Ste VALIERE	FLORY Antoine		ESTIVAL Léon		
SALLELES d'AUDE	MARAVAL Pierre ANFROY Bernard MAUREL Philippe		JOMAIN Michel		
VENTENAG-d'AUDE	LAUTIE Camille BLANC Louis		SICARD Albert		

COMMUNES	NOMS DES DÉLÉGUÉS	Accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLÉANTS	Accepté ou refusé	OBSERVATIONS
<u>CANTON de LEZIGNAN</u>					
ARGENS	BOURDIN François		MALRIC Fernand		
BOUTENAC	PAUC Aimé GRULET Georges <i>Tabe Auguste</i>		AMANS Lucien		
CAMPLONG	BALMIGERE Joseph		FOURNIER Charles		
CASTELNAU-d'AUDE	BASSOUA Charles COMBRIE Antoine		DESPLATS Victor		
CONILHAC-du-PLAT- PAYS	PAUC Pierre DANTRAS Jean		DEVEZE Pierre		
CRUSCADES	SALLES Eloi		SENIE Jules		
ESCALES	BERTHOMIEU Germain RIVES Léon		LAURE Jean		
FABREZAN	ALEGRET Joseph COURTIEU Antoine BRUNEL François		JULIEN Jean		
FERRALS	BEDCS Achille VILLEFRANQUE Calixte		AUGE Eloi		
FONTCOUVERTE	RAYNAUD Jean LABORIE René		MESTRE Lucide		
HOMPS	PRADAL Antoine GORGUES François		BAUZOU François		
LEZIGNAN-CORBIERES	RICARD Jean GARY Emile BONNET Marceau PESQUI Louis PECH Mari us SARDA Augustin PRATX Antonin BONNET Jean Paul SARGAND André		BONNEVILLE Jean ARNAL Elie		
LUC-sur-ORBIEU	SABATIER Joseph LAGARDE Jules		MONS Alphonse		
MONTBRUN	SOULAYRAC Joseph		TARDIEU Léon		
MONTSERET	CABAUSSEL François AZEAU Arthur		LARRAURY Jules		
ORNAISONS	MALET Alphonse VERGE Louis		ARNAUD Julien		
St-ANDRE-de- ROQUELONGUE	MARTY Félicien GRIFFOUL Emile		TOUSTOU Louis		
TOUROUZELLE	GONZALVE Carol RAMEL Joseph		SABATIER Pierre		

COMMUNES	NOMS DES DÉLÉGUÉS	Accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLÉANTS	Accepté ou refusé	OBSERVATIONS
	<u>CANTON de NARBONNE</u>				
BAGES	Gabriel CROS-MAYREVIEILLE MARTIN Joseph		DUFOUR Gabriel		
BIZANET	BASCOULES Benjamin LABOUCARIE Raymond LATORRE Emmanuel		CAVERIVIERE Camille		
CANET	CATHALA Emile MAURY Jacques		BONNAFOUS Louis		
MARCORIGNAN	NAVAILLAN Frédéric FRAISSE Paul		PAUC Clément		
MONTREDON	PARAZOLS Paul CALVET Jacques		VICTOR Auguste		
MOUSSAN	DONGEAT Elie RAMIERE Joseph		ANIORT Auguste		
NARBONNE	DECROIX Achille ROUX Emile VIRABEN Albert QUERMEL Marius PHILOCTETE Paul LIMOUZI Auguste LOMBARD Jacques CORBIERE Jean MAS Georges CAPDEVILLE Paul ALINGRIN Sylvain BAJOLLE Joseph OURNAC Adrien ANDRAU Louis CASTAN Simon		CAZANAVE Léon GAILLARD Etienne JEAN Paul		
NEVIAN	MALAVIALLE Louis		TANDOU Paul		
RAISSAC-d'AUDE	<i>Tonhelle Onor</i> DELPRAT Firmin		NOMBEL Jules		
VILLEDAGNE	COURAL André <i>Deloupy Fernand</i>		HUC Auguste		

5

COMMUNES	NOMS DES DÉLÉGUÉS	Accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLÉANTS	Accepté ou refusé	OBSERVATIONS
	<u>CANTON de S I G E A N</u>				
CAVES	LABORDE Henri		LANGOUSTET Joseph		
FEUILLA	GRIZAUD Louis		GLEIZES Joseph		
FITOU	AZEAU Oger VIC Léonce		FRESQUET Joseph		
LA NOUVELLE	JERENTE Louis BERTHOMIEU Lazare LAFFONT Fernand		FORGES Paul		
LAPALME	ROBERT Antoine JALABERT Damien		GLEIZES Arthur		
LEUCATE	SIDRAS Aimé MONTESTRUC Rolland RIBES Zozime		DEMONTE Joseph		
PEYRIAC-de-MER	FABRE Joseph FLOUTIER Pierre		ROUAN Louis		
PORTEL	GUITER Joseph FERVAL Jean		FERVAL Célestin		
ROQUEFORT-des-CORBIERES	ALEXANDRE Désiré COMBRES André		MARTY Na dal		
SIGEAN	FONTECAVE Hygin MALQUIER Pierre VINCENT Joseph BELARD Louis VIARD Félix BIENNAIS Léon		CARBOU Camille SIVADE Justin		
TREILLES	CASTEL Edouard		FAURAN Marcel		

COMMUNES	NOMS DES DÉLÉGUÉS	Accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLÉANTS	Accepté ou refusé	OBSERVATIONS
CANTON d' A L A I G N E					
ALAIGNE	ROQUEFORT Eugène GIRARD Baptiste		DENAT Alphonse		
BELLEGARDE	ROUGE Félicien		AMIEL Antonin		
BELVEZE	MAS Robert CAUX Raymond		VIVES Joseph		
BREZILHAC	BOYE Jules		RICHARD Albert		
BRUGAIROLLES	GAYDA Eugène		LHERE Marius		
CAILHAU	CARATGE Jean		DETOURS Pierre		
CAILHABEL	IZARD Théophile		FAURE Ernest		
CAMBIEURE	DORMIERES François		GERMAIN Raymond		
DONAZAC	COURBIE Emile		FOUICH Pierre		
ESCUEILLEN	FAUR Ernest		GUICHOU Edmond		
FENOUILLET	ANDRIEU Ernest		MARTY Gaston		
FERRAN	IZARD Joseph		PELOUZE Jean		
GRAMAZIE	COMBES Raymond		CARRERA Alphonse		
HOUNOUX	ROQUES Baptiste		JOULIA Jean		
LA COURTETE	NICOLAS Louis		BAICHERE Marcellin		
LASSERRE	ALQUIE Pierre		AMIEL Fortuné		
LAURAGUEL	MARTY Joseph		FOUICH Michel		
LIGNAIROLLES	LABROUSSE Pierre		ROUSSEL Albin		
MALVIES	TISSEYRE Baptistin		BOUCHAREL Michel		
MAZEROLLES	IZARD Théophile		MAUREL Jean		
MONTGRADAIL	LAGUZOU François		TRASTET Augustin		
MONTHAUT	JOULIA Henri		BOUSQUET Pierre		
POMY	DENOY Théodore		BOUSQUET Baptiste		
ROUTIER	DUPUY Victor		CONQUET Jean		
St-JUST-de-BELEGARD	FABRE François		PAILLES Joseph		
SEIGNALENS	DELPOUX Irénée		MILLET Julien		
VILLARZEL-du-RAZES	FORT Alban		TIGNOL Julien		

6 COMMUNES	NOMS DES DÉLÉGUÉS	Accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLÉANTS	Accepté ou refusé	OBSERVATIONS
	<u>CANTON d'AXAT</u>				
ARTIGUES	MOUNIE Marius		MOUNIE Jean		
AXAT	HUGUES Ernest MESTRE Barthélémy		FAURIE Aimé		
BESSEDE-de-SAULT	BONNERIC Lucien		CLAMENS Barthélémy		
CAILLA	PAGES Pierre		SIFFRE Louis		
COUNCZOULS	VIDAL Sylvain		PEYRARD Hilaire		
ESCOULOUBRE	BONNERIC Jean-Baptiste FLANZY Etienne		ANIORT Etienne		
GINCLA	VUILLIER Charles		CATHALA Augustin		
LE BOUSQUET	BOURREL Joseph		BOUSQUET François		
LE CLAT	CASTELLA Oscar		CASTELLA Joseph		
MONTFORT	CANDILLE Antonin BENASSIS François		SAUNIER Baptiste		
PUILAURENS	CAPIS Jean		RIBES Adrien		
ROQUEFORT-de-SAULT	CAYROL Joseph ASSENS Antonin		BOURREL Pierre		
SAINTE-COLOMBE-sur-GUETTE	PONS François		PONS Alphonse		
SALVEZINES	TRUILLET Etienne		BONNET Louis		

COMMUNES	NOMS DES DÉLÉGUÉS	Accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLÉANTS	Accepté ou refusé	OBSERVATIONS
	<u>CANTON de BELCAIRE</u>				
AUNAT	VAYSSE Etienne		MARTIMORT Joseph		
BELCAIRE	MAUGARD Léon DELPECH Louis		MAITRE Joseph		
BELFORT	RIVIE Zéphirin		MOUCHARD Louis		
BELVIS	ROLLAND Léon FARGUES Antoine		LAGRANGE Elie		
CAMPAGNA-de-SAULT	SIFFRE François		SALETTES Jean-Baptiste		
CAMURAC	VACQUIE Jacques		BAYLE Pierre		
COMUS	SAVOYE Jean		VERGE Guillaume		
ESPEZEL	RODIERE Casimir MEDUS Antonin		POUSSE François		
FONTANES	VIDAL Amand		ANIORT François		
GALINAGUES	SIFFRE Chrysostome		SARDA Alex andre		
JOUCOU	LAPASSET Joseph		BONNEL Louis		
LA FAJOLE	CARBOU Pierre		OLIVE François		
MAZUBY	FONTVIEILLE Edmond		BONNET Henri		
MERIAL	LACROIX Jules		SIPRA François		
NIORT	RONTES Noël		AUTHIER Pierre		
RODCME	BENET Antoine		MATIGNON Alphonse		
RCQUEFEUIL	FOURIE Gusta ve SALVAT Baptistin		PIBOULEU François		

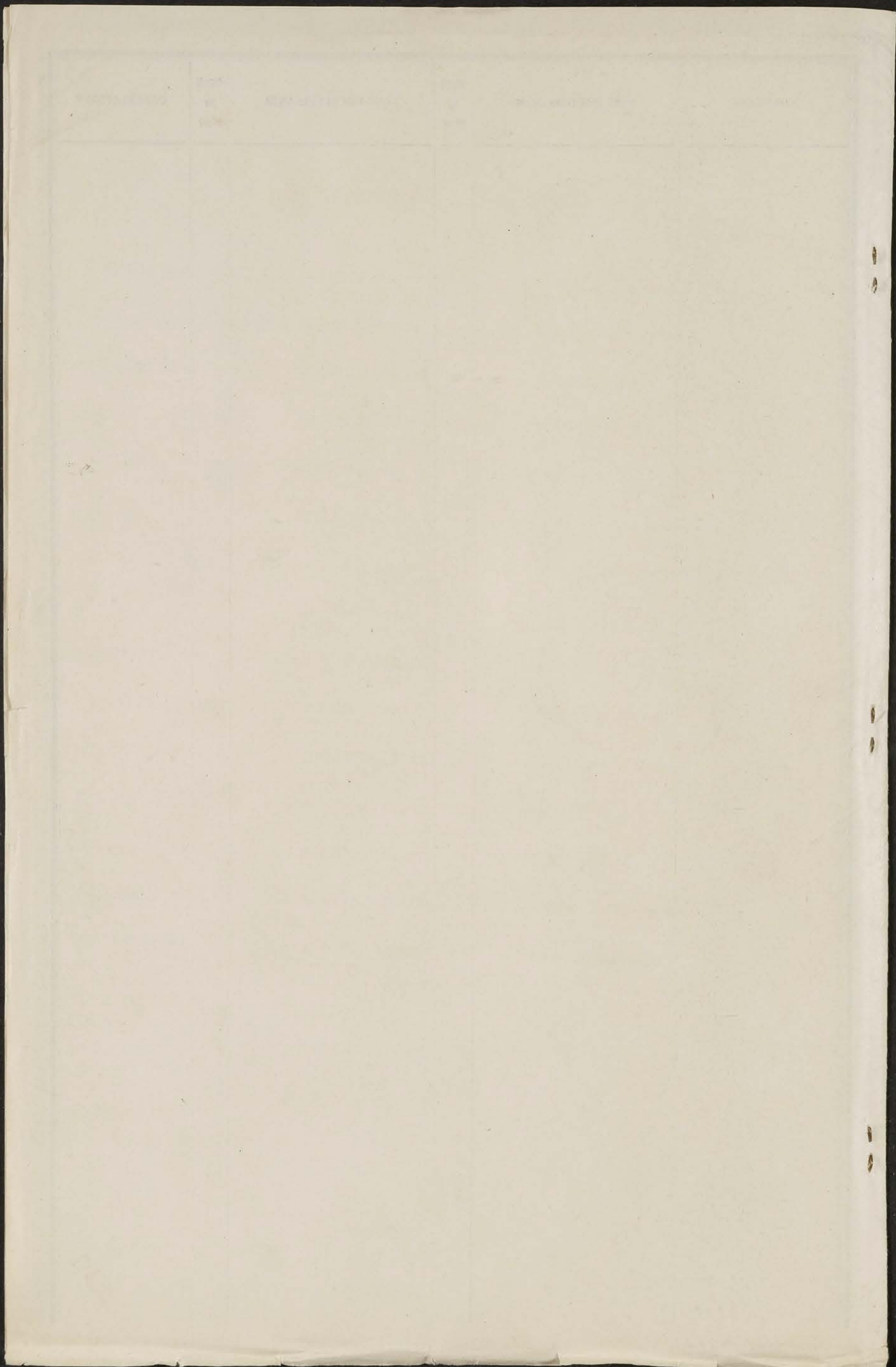
COMMUNES	NOMS DES DÉLÉGUÉS	Accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLÉANTS	Accepté ou refusé	OBSERVATIONS
<u>CANTON de CHALABRE</u>					
CAUDEVAL	MARQUIE Arthur		JEAN Prosper		
CHALABRE	FITAIRE Emile CAMMAGE Georges COURDIL Lucien		AMAT Camille		
CORBIERES	MOREU Léon		CARRIE Louis		
COURTAULY	VILLAR Eloi		FAU Abel		
GUEYTES-et- LABASTIDE	CANET Joseph		TISSEYRE Fulbert		
MONTJARDIN	BOULBES Julien		MALVIEILLE François		
PEYREFITTE-du- RAZES	BONNAVES Jean		MARTIMORT François		
PUIVERT	GRASSAUD François ASTRUC Joseph		BAYLE Ignace		
RIVEL	RICHOU Paul CAZAUD Joseph		ILHAT Paul		
SAINT-BENOIT	COSTES Célestin		GARROUSTE Augustin		
Ste-GOLOMBE- sur-l'HERS	MAUBEC Pierre ILHAT Jean		POUSSE Paul		
St COUAT-du-RAZES	BERNADET Léon		GARROUSTE Joseph		
St JEAN-de-PARACOL	MOULARD François		BIGOU Antoine		
SONNAC	CANAL Antoine		ABAT Ba ptiste		
TREZIERES	SERIE Elie		LAGARDE Paul		
VILLEFORT	JEAN Antoine		BOUSSIOUX Benoît		

COMMUNES	NOMS DES DÉLÉGUÉS	Accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLÉANTS	Accepté ou refusé	OBSERVATIONS
	CANTON de C O U I Z A				
ANTUGNAC	PEILLE Edouard		PONS Marius		
ARQUES	ROCHER Roger		DELFOUR Antoine		
BUGARACH	BERTHOMIEU Pierre		SABOUREAU Marcelin		
CAMPS	FABRE Baptiste		CANABY Emilien		
CASSAIGNES	DOUTRE Isidore		ALQUIER François		
CONILHAC-de-la-MONTAGNE	PAGES Jean		CANTIE Célestin		
COUIZA	BIEULES Baptiste PAGES Emile		BAUX Etienne		
COUSTAUSSA	CATHALA Michel		CLANET Roger		
CUBIERES	ALBERNY Jacques		ASSAYRENC Jules		
COURTOU	ALBERNY Paul		PONS Léon		
CUGU-sur-AUDE	MARTY Henri		JEAN Baptiste		
LA SERPENT	CANTIE Victor		RAZEYRE Ferdinand		
MISSEGRE	GATONNE Emile		LAFFONT Victor		
MONTAZELS	DIMON Marius		HUC Marius		
PEYROLLES	ROUSSET Baptistin		MONIE Louis		
PENNES-le-CHATEAU	DELMAS Etienne		TESTE Louis		
PENNES-les-BAINS	TIFFOU Louis		FLAMAND André		
ROQUETAILLADE	FRANC François		CHAUVET Ernest		
SERRES	DOUTRE Marius		CASTEL Barthélémy		
SOUGRAIGNE	GUICHOU Louis		AZAIS Léon		
TERROLES	CROS Sulpice		GAYDA Ambroise		
VALMIGERE	CROS Louis		MURAT Maurice		

29 COMMUNES	NOMS DES DÉLÉGUÉS	Accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLÉANTS	Accepté ou refusé	OBSERVATIONS
<u>CANTON de LIMOUX</u>					
AJAC	BRIAN Albert		FALLIERES Louis		
ALET	CLAROU Charles VIDAL Paul		CAON Louis		
BOURIEGE	ESCANDE Charles		JAULET Mathieu		
BOURIGEOLE	FABRE Jean Augustin		VIE Augustin		
CASTELRENG	PRATX Alphonse		FABRE Joseph		
CEPIE	AGOUSTENC Pierre		MARTIGNOLLES Calixte		
COURNANEL	ANTECH Louis		RAYNAUD Pierre		
FESTES-et-St ANDRE	JAMMES Pierre		FERRIE Pierre		
GAJA-et-VILLEDIEU	CONSTANS Aristide		LAGOUTTE Paul		
LA BEZOLE	ASTRUC Clovis		VIE Maximin		
LA DIGNE-d'AMONT	VACQUIER Alexandre		MOULIS Louis		
LA DIGNE-d'AVAL	GASC Jean		SARDA Ignace		
LIMOUX	CONSTANS Pierre GRIMAUD Louis CANTIER Emile PAGES Léon DELERY Eugène DEGUA Alphonse BOYER Louis JAMMES Antoine CASSIGNOL Lucien		BAICHERE Marius BLAIN Louis		
LOUPIA	SEVELY Antoine		BALAYE Louis		
MAGRIE	FILH Théophile		GUILHEM Antoine		
MALRAS	ALBIGES Ferdinand		ROUGE Edouard		
PAULIGNE	FOURNIE Désiré		RECH François		
PIEUSSE	PAGES Raymond BRUNEL Antoine		RICARD Gaston		
St MARTIN-de- VILLEREGLAN	REVEL Séverin		GARRIGUES Casimir		
TOURREILLES	ALAZET François		MARTY Jules		
VENDEMIES	LAPEYRE Barthélémy		BARBAZA Marius		
VERAZA	MARRE Jean		MARRE Jules		
VILLELONGUE	CALVEL Elie		BOR André		

COMMUNES	NOMS DES DÉLÉGUÉS	Accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLÉANTS	Accepté ou refusé	OBSERVATIONS
	<u>CANTON de Q U I L L A N</u>				
BELVIANES-et-CAVIRAC	DOUMERGUE François		GABARROU Henri		
BRENAC	GOUGAUD Pierre		PUEL François		
CAMPAGNE-sur-AUDE	ARGENCE Raoul CONTE Honoré		MALET François		
COUDONS	CUXAC Baptiste		BUC Dominique		
ESPERAZA	TAILLEFER Maurice MALET Antoine DUFIS Etienne TERON Paul CHABAUD Jean LE CAMUS Joseph		LAFFONT Jean CHATELUS Louis		
FA	SIRE Pierre SALVAT François		CASTELNAUD Jean		
GINOLES	CUXAC Albert		SIFFRE Augustin		
GRANES	REVERDY Irénée		BRUNET Jean		
MARSA	BAUX Pierre		BERNAD Jean		
NEBIAS	RESPAUD Pierre		LEGER Julien		
QUILLAN	FILAIRE Antoine HENRIC Louis RIVIERE Honoré NICOLEAU Louis LAFFONT Jean MALAPERT Joseph SYLVESTRE Pierre SIBRA Léon RIVIERE Auguste		CHABAUD François JAMMET Henri		
QUIRBAJOU	CANDILLE Alphonse		TISSEYRE Etienne		
ROUVENAC	ALARY Augustin		OLIVE Joseph		
SAINT-FERRIOL	SIAU Louis		ROUSSET Henri		
St JULIA-de-BEC	BALMIGERE Pierre		LACOTE Emile		
St JUST-et-le-BEZU	SIRE Joseph, Victor		SIRE Victorien		
St LOUIS & PARAHOU	RICHOU Marius		FABRE Grégoire		
St MARTIN-LYS	MARCEROU Grégoire		COURRIEU Raymond		

COMMUNES	NOMS DES DÉLÉGUÉS	Accepté ou refusé	NOMS DES SUPPLÉANTS	Accepté ou refusé	OBSERVATIONS
<u>CANTON de SAINT-HILAIRE</u>					
BELCASTEL-et-BUC	RAYNAUD Baptiste		BARBAZA Paul		
CAUNETTES-SUP-LAUQUET	PAGES Calixte		BARBAZA Etienne		
CLERMONT	CLOTTES Joseph		RAYNAUD Marius		
GARDIE	REVEL Clément		LIMOUZY Firmin		
GREFFEIL	POUDOU Jean		SOURNIES Clément		
LADERN	PAGES Paul		MAYNARD Edouard		
MOUTIERES	CALLABAT Jules		RAYNAUD Clément		
ROMAS	FAU Guillaume CASTEL Jean		RICARD Léon		
SAINT-HILAIRE	RAYNAUD Hilaire CASTEL Victor		SERVIES Antoine		
SAINT-HILAIRE-REGARPE	MILLIES Henri		POUSSE Théodore		
VERZENILLE	RAYNAUD Benjamin		PUJET Isidore		
VILLARDEBELLE	BARBAZA Joseph		RAYNAUD Emile		
VILLAR-St-ANSELME	PONTIES Fernand		REVEL Louis		
VILLEBAZY	DESARNAUD Marius		DESARNAUD Alfred		
VILLEFLOURE	CASSAGNOL Edmond		LACROIX Joseph		



ÉLECTIONS SÉNATORIALES

LISTE DES ÉLECTEURS SÉNATORIAUX

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

DRESSÉE EN EXÉCUTION DE L'ARTICLE 9 DE LA LOI DU 2 AOÛT 1875

Int. 2205 E

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS	OBSERVATIONS
		(député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
1.	Ader René	Délégué Curac d'Aude	M. M. Doussat - Forcé.	
2	Agoustenc Pierre	" Cepia	Martignolles Caliste	
3	Alandry Eugène	" Mouthoulens	Rouffas Casimir	
4	Alandry Jean	" - d. :	Rouffas Casimir	
5	Alary Augustin	" Rouvenac	Olire Joseph	
6	Alazet François	" Tourcillis	Marty Jules	
7	Alharide Jean	" Quilhac	Soubiron Faustin	
8	Alherny Jacques	" Cubières	Assayrenc Jules	
9	Alherny Paul	" Fourtou	Gous Lion	
10	Allegis Edward	" Cenne-Monnet	Testre Marius	
11	Allegis Fernand	" Malras	Rouge Edouard	
12	Allegret Joseph	" Fabryan	Julien Jean	
13	Albert Jean	" Mouthoulens	Imbert Lion	
14	Alingrin Sylvaiz	" Narbonne	Cazanave. faillad et Jean.	
15	Aleandre Désiré	" Roquefort des Corbières	Marty Nadal	
16	Allion Baptiste	" Grusstan	Durand Joseph	
17	Alquié Pierre	" Lasserre	Amiel Fortune	
18	Alquier Emile	" Lagrasse	Laffitte Jules	
19	Alquier Joseph	" Mouthoumet	Marty Emile	
20	Alquier Louis	" Salza	Dussaud Paul	
21	Amatrice Jules	Conseiller Général Bize	"	
22	Ambriz Joseph	Délégué St-Eulalie	Verdeir Louis	
23	Amiel Antonin	" Laurac	Mazet Antonin	
24	Amiel Jean	Conseiller Général Chalabre	"	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS	QUALITÉ : (député, conseiller général ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque com- mune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS
25	Amigues Antonin	Délégué Mas de Cour	Deloupy Marius	
26	Andrau Louis	" Narbonne	Cazavan Jailland et Jean	
27	Andrieu Antoine	" Leuc	Raynaud Jean	
28	Andrieu Ernest	" Fenouillet	Marty Gaston	
29	Andrieu Jean	" Rimp. M. is	Souloumiac Etienne	
30	Andrieu Louis	" Laroque de Sa	Delfout Justiz	
31	Anduze Pierre	" St Michel de Lanès	Fauré Pierre	
32	Anfroy Bernard	" Salles d'Aude	Jomain Michel	
33	Antech Louis	" Tournavel	Raynaud Pierre	
34	Aranès Auguste	" Villoubert	Gitie Henri	
35	Argence Raoul	" Campagne	Malet François	
36	Armet Paul	" St Marcel	Berthon Alban	
37	Arnaud Louis	" Cuxac d'Aude	Doussat et Furié	
38	Arnaud Pierre	" Camis M.	Durand Bernard	
39	Artigues Pierre	" Montolieu	Abrial Julien	
40	Arens Antonin	" Roquefort de Saint	Bourrel. Pierre	
41	Astorg Eugène	" Souilhe	Landon J. Marie	
42	Astruc Cloris	" La Bizole	Vie Maxime	
43	Astruc Joseph	" Juvert	Bayle Ignace	
44	Astruc Sylvaing	Conseiller d'arrondissement Tournavel		
45	Attané Paul	Délégué Cousan	Dimur. Rumen-	
46	Audouy Lion	Conseiller arrondissement Espéran		
47	Authier Michel	Délégué Villégly	Binet Joseph	
48	Ayraud Marcian	" Montjoie	Cros Etienne	
49	Azeau Simone	" Quintillan	Amiel Aristide	
50	Azeau Arthur	" Montbrét	Larraury Jules	
51	Azeau Auguste	" Fitou	Fresquet Joseph	
52	Azéma François	" Montolieu	Abrial Julien	
53	Baillat Emile	" Montlaur	Parayols Lion	
54	Bajolle Joseph	" Narbonne	Cazavan Jailland-Jean	
55	Balmès Constant	" Mirpesset	Tasset Lucien	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
56	Balmigères Louis	délégué Fornissau	Roux Edmond	
57	Balmigères Joseph	" Campblong	Fournier Charles	
58	Balmigères Pierre	" St Julia de Sec	Lacôte Emile	
59	Barlaza Jean	" Barbaira	Robert Joseph	
60	Barlaza Joseph	" Villadeville	Raynaud Emile	
61	Bardou Albert	" Cauc et Sargues	Mamale Jacques	
62	Bardou Pierre	" sous-arrond. Cayllhac		
63	Baron Paul	" sous-arrond. Montagne		
64	Barrie Louis	délégué Villatavaz	Datex Edmond	
65	Bartissol Edmond	" Fougoucouze	Berthomieu Arthur	
66	Bascon Pierre	" Villatavaz	Gaubert Edmond	
67	Bascoules Benjamin	" Bizanet	Larivière Camille	
68	Bassoua Charles	" Castelnaud d'Aud	Desplats Victor	
69	Bastie Antoine	" Salles (Chavet)	Grieff Edmond	
70	Bastouil Jean	" Verdun	Bousquet Jean	
71	Bataille (de) Léon	" Trévillat	Bonnet Julien	
72	Baudot Louis	" Carcastonne	Lafosse Rougé-Doutour	
73	Baux Pierre	" Marsa	Bernard Jean	
74	Bauzil Sylvain	" Montlaur	Barayrols Léon	
75	Baychère Albert	" Villavieille	Marty Sylvain	
76	Bédos Achille	" Ferals	Augé Elie	
77	Bédos Clément	" Villavieille	Bonhomme Joseph	
78	Belard Louis	" Sigean	Carbon et Girard	
79	Bellissent Fernand	" Roquefieu	Maurice Jules	
80	Belloc Armand	" Conseil d'arrond. d'Ayous		
81	Belmas André	délégué Salles d'Alfort	Jamies Antoine	
82	Benamis François	" Montfort	Bannier Baptiste	
83	Benazet Raymond	" Pexiora	Valette Victor	
84	Benet Antoine	" Rodome	Matignon Alphonse	
85	Bénizeth Emile	" Fraix des Corbiers	Seguy Gaston	
86	Bernadet Léon	" St Conat du Razès	Garnouste Joseph	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
87	Bernard Frédéric	délég. Jaurès	Maynard Jean	
88	Berthomieu Antoine	" Jaurès	Rouglet Joseph	
89	Berthomieu Jean	" Escalis	Laure Jean	
90	Berthomieu Lazare	" La Nouvelle	Forges Paul	
91	Berthomieu Pierre	" Buganach	Laboumau Marcel	
92	Bertrand Anatole	" Agde	Sigé Emile	
93	Bieulis Baptiste	" Couiza	Baur Etienne	
94	Biennais Lion	" Ligeac	Carbon-Lirade	
95	Biscan Louis	" St-Frichoux	May Alphonse	
96	Blanc Louis	" Ventenac d'Aude	Sicard Albert	
97	Blanc Paul	" Aragon	Barthe Rigobert	
98	Blancard Emile	Cous. d'arrond. Nieuville		
99	Blum Léon	député - Paris		
100	Bondouy Antoine	délég. Montpéran	Sinlet Léon	
101	Bonnafous Henri	" St-Genis	Salicet René	
102	Bonnafous Jean	" Segusille du Ray	Martinet François	
103	Bonnemaison Elie	" Arzens	Milhan Jean	
104	Bonnerie J. Bte	" Escoubert	Aumont Etienne	
105	Bonnerie Lucien	" Bédède de Haut	Clavens Bastien	
106	Bonnet Jean Paul	" Lézignan	Bonneville Armand	
107	Bonnet Maxime	" -d°-	-d°- -d°-	
108	Bordameu Emile	" Caratonne	Laffont-Rouge-Dauterive	
109	Bories Henri	" Saja la Selva	Denat Elie	
110	Bossieu Gaston	" Cenne-Morand	Pestre Maxime	
111	Boucard Jean	" Villeneuve M ^{re}	Bonnafous Louis	
112	Boudenne Louis	" Caratonne	Laffont-Rouge-Dauterive	
113	Bouges Elie	" Argenteuil	Bédos François	
114	Bouisset Louis	" Villefr	Mous Auguste	
115	Bouisson Elie	" Burellan	Epitalier et Jard	
116	Bouisson Louis	" Salles d'Aude	Jarabé Michel	
117	Boulbès Julien	" Montfaucon	Malricelle François	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
118	Bourdon François	Député Arzens	Kalric Fernand	
119	Bourel Jean	Cons. Général. Luillan		
120	Bouarel Joseph	Député Le Bousquet	Bousquet François	
121	Bourel Jules	" Villeneuve	Antaud Joseph	
122	Bousgarhis Emile	" Lanet	Sauzy François	
123	Bousgarhis Jean	Député Limoux		
124	Bousquet Jean	Député Mjonne	Vieu Antoine	
125	Boutville Louis	" Fajouas	Delpach Victor	
126	Boye Charles	" Montcal	Ollier Paul	
127	Boye Jules	" Brizilhac	Richard Albert	
128	Boyer Jean	" Villavauzy	Pateley Edmond	
129	Boyer Louis	" Limoux	Bardie et Blain	
130	Brachant Marius	" Villeneuve & Coblenz	Laferre Charles	
131	Brail Benjamin	" Baguoles	Cros Ferdinand	
132	Brian Albert	" Ajac	Falheris Louis	
133	Brianc Albert	" Coton	Fahé Philippe	
134	Brian Clément	" Vignasse	Albeteau Gilbert	
135	Brousse Edmond	" Labécade	Billotte Justin	
136	Bruneel Antoine	" Lamagais	Recard Gaston	
137	Bruneel François	" Dieusse	Julien Jean	
138	Bruneel Pierre	" Fajouas	Bradaud Louis	
139	Buscail François	" Villeneuve & Coblenz	Souloumiac Etienne	
140	Busquet Abel	" Camettes, Val	Flamand Jean	
141	Cabal Jules	" St-Paul de Champs	Bertrand Julien	
142	Cabanie Antoine	" Villeneuve & Montcal	Faure Raymond	
143	Cabaussel François	" Montcal	Lauraury Jules	
144	Cadenues Osmin	" Gignat	Guizard Amant	
145	Caffort Edmond	" Peyriac N ^{os}	Hue Jacques	
146	Caffort Louis	" Laure N ^{os}	Sauzy Marius	
147	Cahuyac François	" St-Laurent	Jech François	
148	Cassac Sabien	" Couffoulens	Leissire Jean	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
149	Callabat Jules	délégué - Molieres	Raynaud Clement	
150	Calvet Paul	" Aiguas Vives	Bilet Henri	
151	Cals Jean	" Villenouveau	Journet Marcel	
152	Cals Jean	" Candeborde	Bonnafant Auguste	
153	Calvet Elie	" Villelongue	Bor André	
154	Calvet Jacques	" Montaudou	Victor Auguste	
155	Calvet Paul	Cons. général Lagarde		
156	Cambolire Louis	délégué Carlisa	Birageth Etienne	
157	Canton Jean	" St. Amant	Rigail Etienne	
158	Cannage Georges	" Chalahe	Anat Camille	
159	Canal Antoine	" Souillac	Abat Baptiste	
160	Canal Fernand	" Belpech	Bousquet Celestin	
161	Canary Adrien	" Mailhac	Erlu Auguste	
162	Candille Alphonse	" Luchon	Eisseyre Etienne	
163	Candolle Antoine	" Montfort	Launoy Baptiste	
164	Canet Joseph	" Gruyeres. Lat.	Eisseyre Fulbert	
165	Cantier Victor	" La Serpent	Razeygue Ferdinand	
166	Cantier Auguste	" Castelnau-d'Aud	Carniol et Francois	
167	Cantier Emile	" Limous	Bouché Blain	
168	Capdenille Paul	" Narbonne	Cazaux-Jaillat et Jean	
169	Capdenille Pierre	Conseiller d'arrond. Narbonne		
170	Capis Jean	délégué Duglaurand	Ribis Adrien	
171	Caraman Louis	" Brice	Franc Paul	
172	Caratgé Jean	" Cailhan	Sitours Pierre	
173	Carbon Antoine	Cons. général Belfort		
174	Carbon Pierre	délégué C. Lafajolle	Chire Francois	
175	Carla Elie	" St. Martin de Luch.	Lestel Emile	
176	Carrère Charles	" Caratbonne	Lafont-Rouge-Batoune	
177	Carrère Pierre	Cons. général Salles d'Aud		
178	Cassagneau Francois	Cons. d'arr. Capendu		
179	Cassagnol Edmond	délégué Villefloure	Laeroix Joseph	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
180	Castignol Lucien	délégué Limoux	Baichue - Blacq	
181	Castignol Paul	" Fontcouverte	Mous Louis	
182	Castan Simon	" Narbonne	Cabanave - Jaillad et Jean	
183	Castang Louis	" Vigneville	Brau Baptiste	
184	Castel Edouard	" Brullis	Fauzan Marcel	
185	Castel Jean	" Tomas	Ricard Lion	
186	Castel Lion	délégué Lézignan		
187	Castel Paul	délégué Villavieille	Datery Edmond	
188	Castel Victor	" St-Hilaire	Servais Antoine	
189	Castella Oscar	" Leclat	Castella Joseph	
190	Cathala Emile	" Biye	Fraue Paul	
191	Cathala Emile	" Lant	Bonafous Louis	
192	Cathala Louis	Cons. aux Belped		
193	Cathala Michel	délégué Coustaussa	Claret Roger	
194	Cau Pierre	Cons. aux Baisac - Campy		
195	Cau Raymond	délégué Belvise	Vires Joseph	
196	Cavaye Ernest	" Thoutiat	Drax Jérôme	
197	Cayla Louis	" Sinestas	Guizard Armand	
198	Cayrol Joseph	" Roquefort de Paul	Bourel Pierre	
199	Cabanave Louis	" Marquise	Méris Jean Marie	
200	Cabanave Pierre	" Paya	Albouy Jean	
201	Cazaud Joseph	" Rivel	Ilhat Paul	
202	Chabaud Jean	" Espéraya	Laffont et Châtelus	
203	Chartrou Paul	" Bureillon	Epitaillie et Izard	
204	Champagnol Antoine	" Quicherie	Camond Henri	
205	Chauret Antoine	" Bousille	Guittard Justave	
206	Clarenc Emile	Cons. général Villenous - Fauveau		
207	Claron Charles	délégué Abet	Caou Louis	
208	Clerque Etienne	" Limousin	Guillemin Paul	
209	Clottes Joseph	" Clémont et Languet	Raynaud Marius	
210	Combelinay Charles	" Caratonne	Lafosse - Rouze Dautourne	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de : . . .)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
211	Combes Joseph	délégué. Nolleville	Hébrard Paul	
212	Combes Raymond	" framazie	Carrière Alphonse	
213	Combes André	" Roquefort & Corbie	Manty Adal	
214	Combié Antoine	" Cartelnaud d' Aude	Desplats Victor	
215	Combié Louis	" Fournes	Ricusse Marius	
216	Comès Joseph	" Larcassonne	Lafont-Rouge et Dautoune	
217	Comte Louis	" St-Nazaire	Etienne Georges	
218	Constans Aristide	" Jaja-Villedieu	Lagoute Paul	
219	Constans Pierre	" Limoux	Baichère-Blain	
220	Conte Honoré	" Campagne	Malet François	
221	Conte Georges	Cons. arr. Montsieur		
222	Corbières Jean	délégué Carbonne	Cazaux-Jaillard-Jean	
223	Cornus Elie	" Belpuch	Bousquet Albert	
224	Costes Célestine	" St-Benoît	Sarroute Auguste	
225	Coural André	" Villedaigue	Huc Auguste	
226	Coural Louis	Cons. d'arr. Sallés 1 ^{er} kers		
227	Courtié Emile	délégué Donazac	Fouich Pierre	
228	Courdel Lucien	" Chalabre	Amat Camille	
229	Courrent Paul	" Embes-Castel	Bellissent André	
230	Courrière Emile	" Cuxac-Cabard	Carrière Marius	
231	Courthieu Antoine	" Fabrejan	Julien Jean	
232	Cousigné Victor	" Fleury	Liquères Jean	
233	Crayol Jean	" Labécède-Laur	Billotte Juste	
234	Crémail Joseph	Cons. d'arr. Fabrejan		
235	Cros Jean	délégué La Tourne	Fort-Fiole Etienne	
236	Cros Joseph	" Rieux-Mais	Souloumiac Etienne	
237	Cros Louis	" Valmizère	Murat Maurice	
238	Cros Maurice	" Cuxac-Aude	Doussat et Fauré	
239	Cros Sulpice	" Ferrolles	Gayda Ambroise	
240	Cros Victorin	" Calairan	Jauget Louis	
241	Cros-Magnerville Gabriel	" Bages	Dufour Gabriel	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
242	Crouzat Michel	délégué Castelnau-d'Ay	Castignol et Fraussis	
243	Cuguière Edouard	" Paraza	Maynadie Jean	
244	Curac Albert	" Ginoules	Siffre Augustin	
245	Curac Baptiste	" Cudous	Buc Dominique	
246	Dautras Jean	" Conilhac P. P.	Derize Pierre	
247	Dayde Etienne	{ Barbana	Robert Joseph	
248	Dayde Joseph		Yard Antoine	
249	Seguare Joseph		Castignol François	
250	Segua Alphonse		Baichere et Blais	
251	Delery Eugène	"	- d° -	
252	Delmas Etienne	{ Rannes le cl.	Feste Louis	
253	Delmas Justin		Rouquet Charles	
254	Deloupy Emile		Huc Auguste	
255	Delpech Louis		Martre Joseph	
256	Delfout Hubert	{ Fournes	Seguier Elai	
257	Delfout Pierre		Millet Julien	
258	Delfrat Firmin		Hombel Jules	
259	Deltail Emile		Raynaud Jean	
260	Deroy Théodore	{ Pomy	Bousquet Baptiste	
261	Dejaule François		Falandy Marius	
262	Désarnaud Marius		Désarnaud Alfred	
263	Descoin Joseph		Destarac Justin	
264	Derize Pierre	Cous. Ar. Arnaud San		
265	Dimoy Marius	délégué Montazels	Huc Marius	
266	Dougeat Elie	" Montsan	Amiort Auguste	
267	Dons Jean (Maire)	" Sermantier	Dimmat Pierre	
268	Dons Jean (Adjoint)	" - d° -	d° d°	
269	Dons Joseph	délégué Carcastonne	Lafosse Rougé Antoine	
270	Dormières François	" Lumbere	Gernay Raymond	
271	Douardie Justin	" Coursan	Dimmat et Remy	
272	Douneuc Paul	" Ligeronville	Saltré Jean	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
273	Doumergue François	Beliquet Beliaumes	Gabanon Henri	
274	Doutre Sidore	Castaigues	Alquié François	
275	Doutre Marius	Seures	Castel Barthélémy	
276	Diédérich Georges	Villanière	Blanc François	
277	Dufils Etienne	Esperaza	Laffont & Châtelus	
278	Dupré Emile	Villemeurels Coubert	Ha Louis	
279	Dupré René	Davejean	Frillan Jean	
280	Dupuy Victor	Routier	Couquet Jean	
281	Embry Gabriel	Villepiute	Leart Paul	
282	Embry Marius	Montiel	Olier Paul	
283	Escaffre Léon	Marsellotte	Jan Pierre	
284	Escande André	Lespinassière	Bonnet Clément	
285	Escande Charles	Boumige	Jaulat Mathieu	
286	Escande Gabriel	Dexiosa	Vallet Victor	
287	Escarguel Louis	La Castaigne	Velant Théophile	
288	Esperou Edouard	Villejeuilles	Roger Henri	
289	Estève François	Mas St. Sulpice	Cuniz Henri	
290	Estève Henri	St Martin, Lalande	Verge Paul	
291	Estival Emile	Bucillay	Eptalié et Izard	
292	Fabre Baptiste	Camps	Canaby Emilie	
293	Fabre Barthélémy	Camps M.	Dunand Bernard	
294	Fabre Ernest	Maup	Fuzard Antoinette	
295	Fabre François	St Just de Belenqard	Paillet Joseph	
296	Fabre Jean	Jougnères	Amigues Edouard	
297	Fabre Jean Auguste	Boumigeole	Vie Augustin	
298	Fabre Joseph	Seguac de M.	Rouan Louis	
299	Fabre Raoul	Amis de M.	Sacasse Théodore	
300	Fabre René	Cons. ant. St Laurent		
301	Fabre Maurice	délégué d'arrondissement	Fraisse Célestin	
302	Fages Trénee	" Alairac	Chabaud François	
303	Fages Léon	" Haigue	Rouanet Pierre	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :		SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)			
304	Fages Paul	délégué	Ladern	Maynard Edouard	
305	Fareine Henri		Lastours	Courque Alfred	
306	Fargues Antoine		Belis	Lagrange Elie	
307	Fargues Osmir		Cartous	Blanc Louis	
308	Fau Guillaume		Pomès	Ricart Léon	
309	Fautquier Edouard		Molaudier	Crouille Jean-Baptiste	
310	Faur Ernest		Escueillens	Guichon Edmond	
311	Ferrand Lucien		Chézan	Laboucaud Eugène	
312	Ferran Victor		Douzols	Rouquet Joseph	
313	Ferrasse Jules		St-Camille	Vidal Achille	
314	Ferret Raymond		Badens	Pomès Justin	
315	Ferrière Lucien		Fajac cabal	Boudet Henri	
316	Ferral Jean		Fortel	Ferral Célestin	
317	Fil Pierre		Armissan	Sacaze Théodore	
318	Filaire Antoine		Guillan	Chabaud et Jammes	
319	Filh Philophile		Magrie	Guilhem Antoine	
320	Fiol Pierre		Cazabevon	Amiguel Paul	
321	Fitaire Emile		Chalabre	Amat Camille	
322	Flouzy Etienne		Escouberte	Aucourt Etienne	
323	Flory Antoine		St-Vahère	Estival Léon	
324	Floutier Pierre		Fezillac-Mor	Rouan Louis	
325	Fons Jean		Villalier	Machy Georges	
326	Fouta Paul		Salles d'Aude	Farrat Michel	
327	Foutas Henri		Fleury	Liquères Jean	
328	Foutecare Hygie		Sigean	Carbonet et Girard	
329	Foutvieille Edmond		Magaly	Bonnet Henri	
330	Foutvieille Oscar		Neviay	Fandon Paul	
331	Fort Albay		Villalier-Rayet	Figoul Julien	
332	Fort Léopold	cons. ant.	Cazabevon		
333	Foures Louis	délégué	Coursan	Dimur et Rimeu	
334	Fourné Gustave	"	Roquefeuil	Siboulet - Fourné	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.		OBSERVATIONS.		
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)				
335	Fournie Desiré	Délégué - Pauligne	Rech	François			
336	Fournier Jules	{	Falairan	Jaquet Louis			
337	Froisse Paul		Marouignan	Jauc	Clément		
338	Franc François		Roquetaillade	Chauvet	Ernest		
339	Fren Paul		Coursan	Sermur et Rimeu			
340	Fumat Raymond		Cuxac Aude	Doussat et Ferrière			
341	Gocharron Pierre	{	Lapauze	Dauvin	Emilien		
342	Gaillard Jules		Cons. ant. Massac				
343	Gaillard Paul		Délégué Demauville	Vie	Moite		
344	Galibert Jules		" Laprade	Cahol	Ruma		
345	Garrouste Gaston		Cons. ant. Castelnaudary				
346	Garry Emile	{	Délégué Lézignan	Bonneville et Aual			
347	Garric Emile		" Issel	Brunel	Pierre		
348	Garrigues Pierre		Gruissan	Durand	Joseph		
349	Gasc Alfred		Brousses	Jordy	Etienne		
350	Gasc Jean		La Brique Hval	Sarda	Ignace		
351	Gatone Emile	{	Mestiegre	Laffont	Victor		
352	Gau Frederic		Fraisse-Cat.	Escaude	Lion		
353	Gauch Louis		Cucugnan	Jard	Georges		
354	Gayda Eugene		Buzacrolles	Lidhe	Mauris		
355	Gelade Yacouthe		Belfech				
356	Sely Maurice	{	Acioux	Sil	Baptiste		
357	Seli Robert		La Comaride	Brunel	Aristide		
358	Selis Fernand		Les Ilhes	Vordalle	Georges		
359	Selis Jean		Venturac Cabardes	Vautière	Jean		
360	Genie Emile		Carcassonne	Lafosse. Rouze. Dauterive			
361	Gimie Julien	{	Gruissan	Durand	Joseph		
362	Girard Baptiste		Alaigue	Denat	Alphonse		
363	Gleizes Aimé		Moutamiole	Guillén	Louis		
364	Gleizes Maurice		Aiguës-Vives	Bibet	Henri		
365	Gouyabre Carol		Famouzeille	Sabatie	Pierre		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement. délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
366	Gorgues François	Délégué - Honnès	Bauzon François	
367	Gougand Pierre	1 ^{er} - Brenac	Puel François	
368	Gout	Député - Carassonne		
369	Gouttes Georges	Délégué - Souilhacels	Reynes Pierre	
370	Granel Augustin	{	Reboulle	Atat Elie
371	Granier Emile		Durbay	Molinier François
372	Grassaud François		Puvert	Bayle Ignace
373	Graulon Adrien		Mirpisset	Passet Lucien
374	Griffe Joseph		Alarac	Chaboud François
375	Griffoul Emile		St. André Rog.	Goustou Louis
376	Grilliers François		Labastide en Val	Bidos René
377	Grimaud Louis		Lirnaup	Bardere et Blain
378	Grizaud Louis		Fuilla	Sluys Joseph
379	Falgre Auguste grillet Georges		Boutenac	Amaud Lucien
380	Grizon Raymond	{	St. Laurent C.	Tech François
381	Guichon Louis		Sougragues	Grais Léon
382	Guilhaumet François		Coursan	Sinur et Renne
383	Guilhem Gabriel		Villalier	Madri Georges
384	Guilhem Jacques		Cons. Général - St. Michel & Lanes	
385	Guilhem Joseph		Villefrute	Tcard Paul
386	Guille Georges		Cons. Général - Capendu	
387	Guiraud Berthoud		Délégué - Alzonne	Vieu Antoine
388	Guiraud Emile		Mouclard	Barthe Raymond
389	Guiter Joseph		Tortel	Forval Celsky
390	Guizard Etienne	{	Caranae	Callat Joseph
391	Heuric Louis		Guillan	Chaboud et Jaumet
392	Hortala Louis		Ouvellan	Expitaki et Gard
393	Horte Jean		Cons. d'arr ^t - a Rival	
394	Hudelle Jacques		Délégué - Rustiques	Ilhe Paul
395	Hugues Ernest		Ayat	Saura Aimé
396	Ilhat Jean	{	St. Colomb	Pouste Paul
			7 ^e l'Heu	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :		SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)		Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
397	Ithe Paul	Délégué	Les Martys	Ricard Marius	
398	Izard Aristide	~	St Martin & vici	Bac Gaston	
399	Izard Georges	~	Jadern	Bertrand Laurent	
400	Izard Joseph	~	Ferran	Delouze Jean	
401	Izard Léon	Cous d'ant	Jayols		
402	Izard Maurice	Délégué	Laure	Saury Marius	
403	Izard Théophile	~	Calharel	Faure Ernest	
404	Izard Théophile	~	Kazerolle	Maurel Jean	
405	Jalabert Daniel	~	Lafaline	Stejes Arthur	
406	Jamrus Antoine	~	Limoux	Baichere et Blais	
407	Jamrus Eugène	~	Cahorsene	Bonmafous Augustin	
408	Jamrus Pierre	~	Ferte, et Hauri	Ferrié Pierre	
409	Jean Antoine	~	Villefort	Boussieux Benoit	
410	Jérente Louis	~	La Nouvelle	Forges Paul	
411	Jordy Vincent	~	Caussanne	Lafore-Rouge Antoine	
412	Joulia Henri	~	Mouthaut	Bousquet Pierre	
413	Julicy Achille	~	Palaja	D'Espronhat Jean	
414	Juleen Jules	~	Roubia	Ligny Louis	
415	Labat Jean	Cous d'ant	Azat		
416	Laborde Henri	Délégué	Les Caves	Langoustet Joseph	
417	Laborie René	~	Fontcouverte	Mestre Lucine	
418	Laboucarie Raymond	~	Brizant	Armeniere Camille	
419	Labrousse Pierre	~	Lignairolle	Roussel Albin	
420	Lacapelle François	~	St Papoul	Marty Louis	
421	Lacroix Achille	~	Warbonne	Cazanave-Jallad-Jean	
422	Lacroix Jules	~	Theriac	Sipa François	
423	Lafore Louis	~	Molandier	Crouzil Jean-Marie	
424	Lafon Fernand	~	La Nouvelle	Forges Paul	
425	Laffont Jean	~	Guillaz	Chabaud-Jammet	
426	Lagarde Jules	~	Luey-solieu	Mous Alphonse	
427	Lagoutte Joseph	~	Bram	Joulia Marius	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
428	Lagoutte Jules	Délégué Las-Landes	Gatruel Léopold	
429	Laguzou François	- Montgradaul	Trastet Augustin	
430	Lamouneau Jean	- Arzens	Kithau Jules	
431	Lannes Jean	Cons. d'arr. Villepinte		
432	Lansac Robert	Délégué Mailhoc	Fabre Auguste	
433	Lafasset Joseph	- Joucou	Bonnuel Louis	
434	Lapeyre Barthélemy	- Tendernies	Barlaya Marius	
435	Lassale Noël	- La combe	Rerel Jean	
436	Lasserre Joseph	- St-Paulet	Sicard Raoul	
437	Latore Emmanuel	- Bizanet	Arévirieu Camille	
438	Latour Jean	- Ayelle	Siger Emile	
439	Laucat Etienne	- Rieux en Val	Moulié Eugène	
440	Laucat Victor	- Faurize	Mantel Antoine	
441	Laurens Gaston	- Courran	Dinow et Rimeu	
442	Laurent Emile	- St-Serny	Guillemat Edouard	
443	Laurent-Yxard Paul	- Castelnaudary	Cassagnol et François	
444	Laurent Jean	- St-Julien Brida	Trastet Emile	
445	Lautié Camille	- Ventenac Nord	Sicard Fulbert	
446	Lautier Paul	Cons. général. Laroque & Co		
447	Le Camus Joseph	Délégué Espéray	Laffant et Chateaub	
448	Léotard Ernest	- Bram	Foulier Marius	
449	Level Jacques	- Tépieux	Marty Maurice	
450	Lialot Louis	- La Redorte	Affiac Eugène	
451	Litoullie Guillaume	- Loupex	Cau Joseph	
452	Limoussy Edouard	- Saissac	Bousquet Jean	
453	Limousis Pierre	- Roullens	Garrinat Philippe	
454	Limouzy Auguste	- Narbonne	Cajonave-Jaillard et Jean	
455	Lombard Jacques	- d° -	- d° -	
456	Luby Simon	- La Redorte	Affiac Etienne	
457	Luc Raymond	- Douzens	Alias Roger	
458	Lyonnais Georges	- Salzigue	Beaudet Joseph	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
459	Madréme Vincent	délégué Ribaut	Fournier Marius	
460	Maffie Joseph	" Rouffiac Aud	Boyer François	
461	Maguèral Louis	" St Couat Aud	Mignard Maurice	
462	Magous Joseph	" Sepieus	Marty Maurice	
463	Mahoup Alexandre	" Labartide En	Jalabert Casimir	
464	Mailhebian Jean B ^{te}	" St. Pajoul	Marty Louis	
465	Mailhac Eugène	Cous. général Dubau		
466	Malapert Joseph	délégué Guillaud	Chabaud-Jammet	
467	Mallardeau Jean	Cous d'arr ^t Durcillay		
468	Mallavialle Louis	délégué Breuau	Eandon Paul	
469	Malet Alphonse	{ Ornatous	Arnaut Julien	
470	Malet Antoine		Laffont-Chatelus	
471	Malet Antoine		Feris Auguste	
472	Malet Jean		Jau Joseph	
473	Malquier Pierre		Carbou et Girard	
474	Maraval Pierre		Jouin Michel	
475	Marcel Joseph		Jammes Antoine	
476	Marcion François		Courcier Raymond	
477	Marcy Ernest		Delfour Jean	
478	(Dis) Maroussy Louis		Mous Auguste	
479	Marquier Arthur	{ Cauderal	Jean Prosper	
480	Marquier Alexandre		Juiraud Basile	
481	Maure Jean		Maure Jules	
482	Martiz Joseph		Dufour Gabriel	
483	Marty Elie			
484	Marty Félicien		Fouston Louis	
485	Marty Joseph		Fouch Michel	
486	Marty Henri		Jean Baptiste	
487	Marty Louis		Daurin Emile	
488	Mary Joseph		Boyer Narcisse	
489	Mas François	Fuchan	Charanette Louis	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
490	Mas Jean	Délégué Castelnaudary	Castignol et François	
491	Mas Georges	Carbonne	Caynard-Jallard et Jean	
492	Mas Placide	Duchère	Ramon Henri	
493	Mas Robert	Belvèze	Vivès Joseph	
494	Matté Michel	Lacatone	Lafosse-Rouge et Dautourne	
495	Maubec Pierre	St-Colombe d' Euzes	Poussé Paul	
496	Maugard Léon	Belcaire	Marthe Joseph	
497	Maurel Charles	Euzes	Ranquet Charles	
498	Maurel Philippe	Sallies d'Aude	Jomarin Michel	
499	Maurus Joseph	St-Couast Aude	Hignard Maurice	
500	Maury Jacques	Carvet d'Aude	Bonmafous Louis	
501	Maynaudier Antoine	La Tourrette	Mutche Augustin	
502	Maury Louis	Capendu	Pannis Emilien	
503	Médus Antoine	Espézel	Touste François	
504	Mercier Pierre	Comigne	Peyre Emilien	
505	Mestre Bathélin	Ayat	Faure Aimé	
506	Micouteau Juste	Tradelles Cat	Blanc Emile	
507	Mignard François	Peyriac M.	Luc Jacques	
508	Millagou André	Servières en Val	Julia Arthur	
509	Milhet Henri	St-Polycarpe	Touste Théodore	
510	Miquel Charles	Euzan	Chavanette Louis	
511	Miquel Edouard	Courtonge	Chire Gaston	
512	Miquel François	Journelle	Mestre Auguste	
513	Mistler Jean	Député Castelnaudary		
514	Miramond Georges	Villardonnel	Cantane Antoine	
515	Molinier Jean	Floure	Jach Paul	
516	Montgaillard Antoine	Cons. J ^d Faziolo		
517	Monier Antoine	délégué Mas St-Pierre	Cunig Henri	
518	Montagne Joseph	Cons. ant ^r Lottours		
519	Montahuc Aimé	délégué Breixan	Fenille François	
520	Moutel Eugène	Cons. général Carbonne		

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
521	Montestrué ^{Rolland} Rolland	délégué Leucate	Dervoute Joseph	
522	Montlaur Joseph	" Douzens	Alias Roger	
523	Moreu Léon	" Corbieres	Carrie Louis	
524	Moulard François	S ^t Jean de la Vierge	Bigou Antoine	
525	Mourmé Marius	Castignol	Mourmé Jean	
526	Mourmet Justicy	Cous aut. La Nouvelle		
527	Moudoulat Jean	délégué Castignol	Castignol et François	
528	Navaillan Frédéric	Mauquignas	Douc Clement	
529	Nespoulet Elie	" Pezens	Muray Ferdinand	
530	Nicolas Louis	La Fontette	Baudiere Marcelin	
531	Nicoleau Louis	Quillan	Chaboud et Jaumet	
532	Nietze Justicy	" Ingurion	Estève François	
533	Nonnat Joseph	Bouillonnac	Cotles François	
534	Nouvel Ernest	" Fendeille	Raynier Biodat	
535	Olire Eugène	Lamabuc	Bouquignas Jean	
536	Olire Osman	Villesèque de Corbieres	Lakur Charles	
537	Olivier Henri	Mautricat	Olliv Paul	
538	Ornières Louis	Roquecourbe	Camnan Léon	
539	Ornières Pierre	Laure	Saury Marius	
540	Ourmet Jean Marie	Belflou	Blazy J. Marie	
541	Ourmet Joseph	Bavaigne	Marquie Jean	
542	Ournac Adrien	Narbonne	Cazavere Jaillard et Jean	
543	Oustric Benoît	Vinassan	Alibaud Gilbert	
544	Oustric Oscar	Lasbordes	Juinaud Basile	
545	Pagès Calixte	Canette. S ^t Lauguet	Boulaza Etienne	
546	Pagès Emile	Cauze	Baus Etienne	
547	Pagès Eugène	Moutmarc	Royaud Raymond	
548	Pagès Jean	Conilhac de la Montagne	Antie Celsitz	
549	Pagès Léon	Limoux	Baudiere et Blain	
550	Pagès Pierre	Cacilla	Sespe Louis	
551	Pagès Raymond	Picusse	Ricard Gaston	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
552	Palanqui Charles	Cous-général la Houllie		
553	Pamène Albert	Délégué Coursan	Dumas et Rineu	
554	Parayols Paul	Montredon	Victor Auguste	
555	Paural Théodore	Badens	Thomas Justin	
556	Pauc Armi	Rouvenac	Amaux Lucien	
557	Pauc Pierre	Couilhac P.P.	Devèze Pierre	
558	Pastelosc Jean	Pédane et l'Ély	Cathala Jean Marie	
559	Payrat René	Castelnau-d'Aud	Castagnol et François	
560	Pech de la Clauze	Generville	Soula Antoine	
561	Pech ^{Hendry} Paul	Coursan	Dumas et Rineu	
562	Pech Marius	Lézignan	Bonnerille et Arnal	
563	Peille Edouard	Autagnac	Tous Marius	
564	Peine Henri	Peyrens	Vileplane Pierre	
565	Pelissier Aristide	Les Bruns	Enrèpe Paul	
566	Pendriez Robert	St Marcel	Bertou Albert	
567	Pennavaire Marius	Villegly	Berit Marius	
568	Perrigon Jean	Cazilhac	Sanaud Alfred	
569	Périlhon Jean	Orsans	Brustier J-Marie	
570	Pesqui Joseph	St-Hippolyte	Etienne Georges	
571	Pesqui Louis	Lézignan	Bonnerille et Arnal	
572	Phalès Clément	Bram	Joulia Marius	
573	Philoctète Paul	Marbonne	Cazaux-Jaillard et Jean	
574	Pigassou Juste	Corgelliers	Cassagnaud Julien	
575	Pla Antoine	Soulatge	Payras Baptiste	
576	Pla Eugène	Palacrac	Suzanne Jules	
577	Planès Etienne	Malves	Bascon Charles	
578	Plauzolle Gaston	Cous. an ^t . finestes		
579	Tous François	délégué St-Clément	Tous Alphonse	
580	Tous Louis	^{fructe} Villargel. cat	Bred François	
581	Toutès Fernand	Villas St-Amand	Ried Louis	
582	Toudou Jean	Griffail	Sournies Clément	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
583	Toudou Paul	Délégué Trardelle	Cros Joseph	
584	Tourhomme Etienne	en val Labort de d'	Moudet Jean Marie	
585	Tradal Antoine	aujour Roups	Baugou François	
586	Trax Achille	Cons. général Limoux		
587	Tratz Alphonse	Délégué Cartheug	Fahe Joseph	
588	Tratz Antoine	Legignay	Bounerille et Amel	
589	Tuget Joseph	Canassonne	Lafosse-Rouge-Bautouze	
590	Tujol Joseph	Angellies	Cassagneau Julien	
591	Tullès Ferdinand	Krausse	Fraïte Cébty	
592	Quermel Marius	Harboure	Cayane-Jaillat	
593	Ramel Joseph	Tourayelle	et Jean Sabatier Pierre	
594	Ramière Joseph	Moussan	Aniot Auguste	
595	Ramon Edmond	Cons. ar ^t Castelnaudary		
596	Rancoule Jacques	" Bram		
597	Raspand Germain	Délégué Villeneuve la Comptat	Barres Lucien	
598	Rancoule Paul	Saisac	Bousquet Jean	
599	Raymond-Clergue Lion	Pezens	Miran Ferdinand	
600	Raymond Martial	Azille	Léger Emile	
601	Raynaud Baptiste	Belcastel et Buc	Barbaja Paul	
602	Raynaud Benjamin	Verzeilles	Tuget Fidore	
603	Raynaud Clément	Cons. gener. Carcassonne		
604	Raynaud Hilaire	Délégué St Hilaire	Servies Antoine	
605	Raynaud Jean	Soutcouste	Mestre Lucide	
606	Raynaud Marius	Cusac d'Aude	Doussat et Ferrie	
607	Raynier Pierre	Peysse et l'Herb	Audric Louis	
608	Record Joseph	Ricard	Detetje Jules	
609	Régui Jacques	Conques	Falandy Marius	
610	Respaud Pierre	Rébas	Léger Julien	
611	Relet Maxime	Maiommes	Bernide Camille	
612	Revel Clément	Gardie	Limousis Firmin	
613	Revel Séverin	St Martin de Villeneuve	Garrigues Casimir	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.		QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
614	Rerudy	Jérôme	délégué	Granet	Brunet Jean
615	Rey	François	"	Frassanel	Azalbet Edouard
616	Reynès (de)	Roger	"	Les Castes	Frespy Etienne
617	Ribes	Jozime	"	Leucate	Demoute Joseph
618	Ricard	Jean	"	Lezignan	Bonville et Arual
619	Richou	Marius	"	St-Louis et Daurou	Fabe Ligoie
620	Richou	Paul	"	Risel	Ilhat Paul
621	Rigaud	Camille	"	Villauton	Castoy Jules
622	Rives	Antoine	"	St-Martin Lalauze	Verger Paul
623	Rives	Charles	Cons. génér. - Cayac		
624	Rives	Joseph	délégué	Caus et Saugens	Mamale Jacques
625	Rives	Léon	"	Escals	Laure Jean
626	Rivet	Stacey	Cons. an ¹	Ruons. Moiré	
627	Rivière	Jéphémie	délégué	Belfort	Mouchard Lion
628	Rivière	Antoine	"	Pajols	Delpey Marcel
629	Rivière	Auguste	"	Quillan	Chaboud et Jammet
630	Rivière	Honoré	"	Quillan	— d ^o —
631	Rivière	Auguste	"	Castelnouary	Casquol et François
632	Robert	Antoine	"	La Palme	Gleizes Arthur
633	Roca	Alphonse	"	Coursan	Pimur et Rumeu
634	Rocher	Roger	"	Arques	Belfour Antoine
635	Rodière	Casimir	"	Espezel	Fosse François
636	Roger	Fernand	"	Lastours	Cousinie Alfred
637	Roger	Joseph	"	Mayreville	Mas Jean
638	Roger	Lucey	"	Roubaix	Légué Louis
639	Roques	Laurent	Cons. génér.	Belfort	
640	Roquefort	Eugène	délégué	Alaigue	Devat Alphonse
641	Roques	Baptiste	"	Roubaix	Joulia Jean
642	Roques	Marcen	"	Faujeant	Belfort Victor
643	Rolland	Léon	"	Belbid	Lagrange Elie
644	Routès	Naël	"	Riort	Audier Pierre

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS. Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	OBSERVATIONS.
645	Rauch Antony	délégué Marsullette	Gau Pierre	
646	Rouge Ernest	" Ocheres	Raynaud Lion	
647	Rouge Felicien	" Bellegarde	Amiel Antoine	
648	Rouquet Paul	" Belfech	Bousquet Celestin	
649	Rouquie Felix	" Fleury	Liqueres Jean	
650	Rouquie Paul	" Ourutlan	Epitalier et Jaud	
651	Rouquier Marius	" Miraval- calados	Broeil Fabien	
652	Roumens Damien	Cons. arr. Carassonne		
653	Rousset Baptistin	délégué Peyrolles	Mourmi Louis	
654	Roup Emile	" Carbonne	Caganave Jaillard et Jean	
655	Sabatier Joseph	" Luc d'Orben	Mous Alphonse	
656	Sabra Victor	Moussau Cons. arr.		
657	Saffoy Jean	délégué St Michel de Louis	Faure Etienne	
658	Saffou Pierre	" Fajac la Rel.	Frimoult Marius	
659	Saisset Dominique	Cons. arr. Salsac		
660	Salles Elai	délégué Luscades	Senie Jules	
661	Salvat Baptistin	" Roquefeuil	Pibouleu Francois	
662	Salvat Francois	" Fa	Castelnau Jean	
663	Sans Pierre	" Cahuzac	Charac Marcel	
664	Sarda Augustin	" Lezignan	Bouverille et Amel	
665	Sarda Joseph	" Blomac	Saint Georges	
666	Sarda Paul	" Maisons	Sahineau Marcel	
667	Sarda Raymond	" Labastide d'Aupou	Moulet Jean Marie	
668	Sarraud Jean	" Conflouens	Festiere Jean	
669	Savrant Albert	Sénateur Carassonne		
670	Sarzana André	délégué Lezignan	Bouverille et Andé Amel	
671	Sauvy Aubin	" Aurac	Guichou Albert	
672	Sauvy René	" Durban	Molénier Francois	
673	Saus Jean	" Camies	Tartale Antoine	
674	Saus Leopold	" Miraval- Lamagais	Baudrum Paul	
675	Savoie Jean	" Comus	Verge Guillaume	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
676	Légué Jean	Délégué. Cusac. Cat.	Carrière Mauris	
677	Légué François	" Villeneuve 65	Muic Jules	
678	Lémat François	" Salvigne	Beautes Joseph	
679	Leriché Elie	" Bréziers	Lagarde Paul	
680	Lervieu-Houlès Jh	" Castelnau-d'Aud	Cassagnol et François	
681	Lévely Antoine	" Loupia	Balayi Louis	
682	Lévely Robert	" Ertes	Rouquet Charles	
683	Léverac Julien	" Raissa c. w Lampy	Doussé Paul	
684	Léan Henri	Cont. aut. Compa		
685	Léan Louis	délégué S ^t -Furcol	Roussel Henri	
686	Létra Lion	" Quillan	Chataud et Jammet	
687	Léand Jean	" Villegailhac	Roger Henri	
688	Léand Fernand	" Salles d'Aud	Garrat Michel	
689	Léand Jernais	" Villeneuve	Aubaud Joseph	
690	Létras Orlène	" Leucate	Demonte Joseph	
691	Liffre Chrysostôme	" Salinagues	Sarda Alexandre	
692	Liffre François	" Campagna de Saul	Salottes Jean Baptiste	
693	Liffre Lucien	Cont. aut. Aumat		
694	Ligé Maurice	délégué Encastroue	Rouge-Lafosse-Dautagne	
695	Lire Joseph-Victor	" S ^t -Just et le Seyu	Lire Victorin	
696	Lire Pierre	" La	Castelnau Jean	
697	Lirrey René	" Tazols	Belfey Marcel	
698	Lompayrac Lucien	" Verdun	Bousquet Jean	
699	Louillard Emile	" Félines 65	Sailland Henri	
700	Loula Louis	" Fontenay-Régis	Vie Joseph	
701	Loulayrac Joseph	" Moutbrun	Laurin Léon	
702	Lourès Lucien	" Laforce	Cassagnol François	
703	Lournies Hubert	" Cavanac	Callat Joseph	
704	Luière Jules	" Cusac d'Aud	Doussat et Furet	
705	Lylvestre Pierre	" Quillan	Chataud-Jammet	
706	Lallefer Emile	" Harilla	Nouvel Emile	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ :		SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
		(DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)			
707	Laillefer Maurice	délégué	Esperaza	Laffont et Chatelus	
708	Ballanques Marcel	"	S ^t Jean de Banon	Miquel Ernest	
709	Fessière Paul	"	Villandoumel	Cautune Antoine	
710	Théron Paul	"	Esperaza	Laffont et Châtelus	
711	Féral Jean	"	Dec-Luna	Maris Jules	
712	Eiffou Louis	"	Penner ^{la} Bains	Flamand André	
713	Eissaudier Baptiste	"	Lafage	Bardou Jugeoir	
714	Fisseyre Baptiste	"	Malvies	Bouchard Michel	
715	Fisseyre Charles	Cons. gen.	Lassure		
716	Eisseyre François	délégué	Rouffiac de Cortès	Roques Fortuné	
717	Thomas Alphonse	"	Malvies Ehijan	Laboucaud Eugène	
718	Comey Albert	Cons. gen.	Cressonne		
719	Coulya Jean	délégué	Lagrasse	Lafitte Jules	
720	Fouston Achille	"	Cannes M ^{re}	Dunand Bernard	
721	Frastet Joseph	"	S ^t Janderic	Babille Louis	
722	Enuillet Etienne	"	Salvezines	Boussel Louis	
723	Greil Jean	"	Villemonstausson	Journet Marcel	
724	Vacquie Alexandre	"	La pique d' amant	Moulis Louis	
725	Vacquie Jacques	"	Camurac	Brayle Pierre	
726	Valette Louis	"	Fonties Cab	Soulagnac Paul	
727	Vaysse Etienne	"	Aunat	Martimort Joseph	
728	Verdalle Louis	"	Mas-Cabanes	Gatimel Leopold	
729	Verdie Guillaume	Cons. ant.	Rens en Val		
730	Verdie Paul	Cons. général.	Exat		
731	Verdier Jules	délégué	Drouge	Bouryade Augustin	
732	Vergé Louis	"	Ornaïous	Arnaud Julien	
733	Vernède Etienne	"	Lacrière	Sarda Félix	
734	Viala Paul	"	Villeneuve M ^{re}	Bonnafois Louis	
735	Viard Félix	"	Sigeau	Carbon et Lirade	
736	Vic Léonce	"	Fitou	Fusquet Joseph	
737	Vidal Albert		Ouvellay	Espritallier et Izard	

NUMÉROS d'ordre.	NOMS ET PRÉNOMS DES ÉLECTEURS.	QUALITÉ : (DÉPUTÉ, CONSEILLER GÉNÉRAL ou d'arrondissement, délégué ou suppléant de la commune de.....)	SUPPLÉANTS DES DÉLÉGUÉS.	OBSERVATIONS.
			Placer dans cette colonne, en regard du nom des délégués, les noms des suppléants qui sont appelés éventuellement à les remplacer. (Les noms de tous les suppléants de chaque commune devront être inscrits dans l'ordre de leur nomination, en regard du nom de chacun des délégués de la commune.)	
738	Vidal Anoum	délégué Fontaines	Aucourt François	
739	Viduel Eli	- Duverrier	Ramon Henri	
740	Vidal Fernand	Cont. genér. Alzonne		
741	Vidal François	délégué Caratonne	Lafone Rougi-Dautour	
742	Vidal Jean	Cons. aut. Villaflore		
743	Viduel Jules	- d° Conquis		
744	Vidal Maurice	délégué Caratonne	Lafone Rougi-Dautour	
745	Vidal Paul	alct	Caon Louis	
746	Vidal Paul	cons. genér. Montcal		
747	Vidal Sylvain	délégué Conzouls	Peyrard Hilaire	
748	Vigné Paul	- Caratonne	Lafone Rougi-Dautour	
749	Villac Elvi	- Comtauly	Fau Abel	
750	Villac Augustin	- Duixan	Fouille François	
751	Villafraque Caliste	- Farals	Auge Elvi	
752	Villes Joseph	- Lavallette	Carue Léopold	
753	Vincent Joseph	- Lizean	Carbon et Lirade	
754	Virabey Albert	- Rabonne	Cayanave failland et Jean	
755	Vives Louis	Cons. aut. Bellegarde		
756	Vuillier Charles	délégué Guisla	Cathala Augustin	
757	Sabatier Jean	Cons. genér. Castelnaudary		

[illegible]

La présente liste des électeurs sénatoriaux dressée par nous, Préfet, sera déposée au secrétariat général de la Préfecture, pour être communiquée à tout requérant.

A CARCASSONNE, le 17 DEC 1936 1936



Bigamy

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

(Exécution de la loi du 2 août 1875)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 1^{er} BUREAU DE VOTE

(N°s 1 A 245 DE LA LISTE GÉNÉRALE)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 17 DEC 1936 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter ; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
1	Ader René		b			
2	Agoustin Pierre		b			
3	Alandry Eugène		b			
4	Alandry Jean		b			
5	Alary Augustin		b			
6	Alazet François		b			
7	Albarède Jean		b			
8	Alberny Jacques		b			
9	Alberny Paul		b			
10	Albigès Edward		b			
11	Albigès Fernand		b			
12	Alegret Joseph		b			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
13	Alibert Jean		b			
14	Alingrin Sylvain		b			
15	Alexandre Deivre		b			
16	Alléon Baptiste		b			
17	Alquie Pierre		b			
18	Alquier Emile		b			
19	Alquier Joseph		b			
20	Alquier Louis		b			
21	Amabie conseiller général, Jules		b			
22	Ambry Joseph		b			
23	Amiel Antonin		b			
24	Amiel Jean		b			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
25	Amiques Antonin		b			
26	Andrau Louis		b			
27	Andrieu Antoine		b			
28	Andrieu Ernest		b			
29	Andrieu Jean		b			
30	Andrieu Louis		b			
31	Anduze Pierre		b			
32	anfroy Bernard		b			
33	Antech Louis		b			
34	Aranès Auguste		b			
35	Argence Raoul		b			
36	Armet Paul		b			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSÉUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
37	Arnaud Louis		b			
38	Arnaud Pierre		b			
39	Artigue Pierre		b			
40	Assens Antoine		b			
41	Astorg Eugène		b			
42	Astruc Clovis		b			
43	Astruc Joseph		b			
44	Astruc Sylvain Conseiller d'arrondissement					
45	Attané Paul		b			
46	Audouy Léon Conseiller d'arrondissement		b			
47	Authier Urbain		b			
48	Ayraud Marceau		b			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
49	Azeau Aime		b			
50	Azeau Arthur		b			
51	Azeau Oger		b			
52	Azéma François		b			
53	Baillat Emilien		b			
54	Bajolle Joseph		b			
55	Balmies Constant		b			
56	Balmigère Louis		b			
57	Balmigère Joseph		b			
58	Balmigère Pierre		b			
59	Barbaza Jean		b			
60	Barbaza Joseph		b			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOIE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
61	Bardou albert		b			
62	Bardou Pierre Conseiller d'Arrondissement		b			
63	Baron Paul Conseiller Général		b			
64	Barrié Louis	Patebec Edmond	b			
65	Bartissol Edmond		b			
66	Bascon Pierre		b			
67	Bascoules Benjamin	Cavermere Camille	b			
68	Bassoua Charles		b			
69	Bastie Antoine		b			
70	Bastouil Jean		b			
71	Bataille (De) Léon		b			
72	Baudot Louis		b			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSÉUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
73	Baux Pierre		b.			
74	Bauzil Sylvain		b			
75	Baychère albert		b.			
76	Bedos achille		b			
77	Bedos clement		b			
78	Belard Louis		b			
79	Bellissen Fernand		b			
80	Belloc Armand		b			
81	Belmas André		b			
82	Benassis François		b.			
83	Bénazet Raymond		b			
84	Bénet antoine		b			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSEESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
85	Benezeth Emile		b			
86	Bernadet Léon		b			
87	Bernard Frédéric		b			
88	Berthomieu Antoine		b			
89	Berthomieu Germain		b			
90	Berthomieu Lazare		b			
91	Berthomieu Pierre		b			
92	Bertrand Anatole		b			
93	Bieules Baptiste		b			
94	Biennais Léon		b			
95	Biscan Louis		b			
96	Blanc Louis		b			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
97	Blanc Paul		b			
98	Blancard Emile Conseiller d'Arrondissement		b			
99	Blum Léon Député					
100	Bondou Antoine		b			
101	Bonnafous Henri		b			
102	Bonnares Jean		b			
103	Bonnemaïson Elié		b			
104	Bonnèric Jean - 13 ^{te}		b			
105	Bonnèric Lucien		b			
106	Bonnet Jean Paul		b			
107	Bonnet Marceau		b			
108	Bordaneuve Emile		b			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
109	Bories Henri		b			
110	Bossieu Gaston		b			
111	Boucard Jean		b			
112	Boudenne Louis		b			
113	Bouges Elie		b			
114	Bouisset Louis		b			
115	Bouissou Elie		b			
116	Bouissou Louis		b			
117	Boulbès Julien		b			
118	Bourdin François		b			
119	Bourrel Jean Conseiller Général		b			
120	Bourrel Joseph Joseph		b			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
121	Bourrel Jules		b			
122	Bousgarbiès Emile		b			
123	Bousgarbiès Député Jean		b			
124	Bousquet Jean		b			
125	Bouteille Louis		b			
126	Boye Charles		b			
127	Boye Jules		b			
128	Boyer Jean		b			
129	Boyer Louis		b			
130	Brachanet Marius		b			
131	Brail Benjamin		b			
132	Brian Albert		b			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
133	Brianc albert		b			
134	Briand élément	Alibaud Gilbert	b			
135	Brousse Edmond		b			
136	Brunel antoine		b			
137	Brunel François		b			
138	Brunel Pierre		b			
139	Buscail François		b			
140	Busquet abel		b			
141	Cabal Jules		b			
142	Cabanic antoine		b			
143	Cabaussel François		b			
144	Cadennes Amin		b			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
145	Caffort Edouard		b			
146	Caffort Louis		b			
147	Cahuzac François		b			
148	Caissac Sabin		b			
149	Callabat Jules		b			
150	Calmet Paul		b			
151	Calo Jean		b			
152	Calo Jean	Bonnafant Auguste	b			
153	Calvet Elié		b			
154	Calvet Jacques		b			
155	Calvet Paul Conseiller Général		b			
156	Cambolive Louis		b			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSEMBLEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
157	Cambon Jean		h			
158	Cammage Georges		b			
159	Canal Autoine		b			
160	Canal Fernaude		b			
161	Canary Arsey		b			
162	Candille Alphonse		b			
163	Candille Autouin		b			
164	Canet Joseph		b			
165	Cantie Victor		b			
166	Cantier Auguste		b			
167	Cantier Emile		b			
168	Capdeville Paul		b			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
169	Capdeville Pierre Conseiller d'Arrondissement					
170	Capis Jean		b			
171	Caraman Louis		b			
172	Caratgé Jean		b			
173	Carbou Antonin Conseiller Général		b			
174	Carbou Pierre		b			
175	Carla Elié		b			
176	Carrière Charles	<i>Lafosse Jean</i>	b			
177	Carrière Pierre Conseiller Général		b			
178	Cassagneau François Conseiller d'Arrondissement		b			
179	Cassagnol Edmond		b			
180	Cassignol Lucy		b			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
181	Cassagnol Paul		b			
182	Castan Simon		b			
183	Castang Louis		b			
184	Castel Edouard		b			
185	Castel Jean		b			
186	Castel Député Léon		b			
187	Castel Paul		b			
188	Castel Victor		b			
189	Castella Oscar		b			
190	Cathala Emile		b			
191	Cathala Emile		b			
192	Cathala Louis Conseiller d'Arrondissement		b			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
193	Cathala					
	Michel		b			
194	Cau					
	Pierre		b			
	Conseiller d'Arrondissement					
195	Caux					
	Raymond		b			
196	Cavayé					
	Ernest		b			
197	Cayla					
	Louis		b			
198	Cayrol					
	Joseph		b			
199	Cazanave					
	Louis		b			
200	Cazanave					
	Pierre		b			
201	Cazaud					
	Joseph		b			
202	Chabaud					
	Jean		b			
203	Chartrou					
	Faust		b			
204	Champeyrol					
	Antoine		b			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSEZSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
205	Chauvet Antoinin		lp			
206	Clarenc Emill Conseiller Général		b			
207	Clarou Charles		b			
208	Clerque Etienne		b			
209	Clottes Joseph		b			
210	Combelérian Charles		b			
211	Combes Joseph		b			
212	Combes Raymond		b			
213	Combres André		b			
214	Combrie Antoine	Desplats Victor	b			
215	Combrie Louis		b			
216	Comès Joseph		b			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
217	Comte Louis		b			
218	Constans aristide		b			
219	Constans Pierre	Baichere, Pierre René	b			
220	Conte Honore'		b			
221	Conte Georges Conseiller d'arrondissement		b			
222	Corbières Jean		b			
223	Cornus Elie		b			
224	Costes célestin		b			
225	Coural André		b			
226	Coural Louis Conseiller d'arrondissement		b			
227	Courbié Emile		b			
228	Courdil Lucien		b			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSEMBLEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
229	Courrent Paul		b			
230	Courrière Bernard		b			
231	Courtieu Antoine		b			
232	Cousigné Victorin		b			
233	Crayol Jean		b			
234	Crémailh Joseph Conseiller d'Arrondissement		b			
235	Cros Jean	Fort Fiole Stienne	b			
236	Cros Joseph		b			
237	Cros Louis		b			
238	Cros Maurice		b			
239	Cros Sulpice		ms			
240	Cros Victorin		b			

[illegible]

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 245 électeurs.

A

CARCASSONNE

, le

18 DEC 1936

19

Le Préfet,



Boyer

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de Deux cent quarante deux émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Les Scrutateurs,

Le Président du bureau de vote,

Simon Pottier

Huier
Brès *Maitray*

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

(Exécution de la loi du 2 août 1875)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU 2^{ème} BUREAU DE VOTE

(N° 246 A 414 DE LA LISTE GÉNÉRALE)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le **17 DEC 1936** et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter ; elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
246	Dantras Jean		J			
247	Dayde' Etienne		7			
248	Dayde' Joseph		J			
249	Degrave Joseph		7			
250	Degua Alphonse	Blain Louis	7			
251	Delery Eugène		7			
252	Delmas Etienne		7			
253	Delmas Justin		J			
254	Deloupy Fernaud		7			
255	Delpech Louis		J			
256	Delpont Hubert		7			
257	Delpoux Irène		7			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
258	Delprat Firmin		Jr			
259	Delteil Emile		Jr			
260	Denoy Eteodore		J			
261	Depaule François		J			
262	Désarnaud Marius		Jr			
263	Descouens Joseph		J			
264	Devèze Pierre		J			
265	Dimon Marius		J			
266	Dongat Elie		J			
267	Dons Jean (Maire)		Jr			
268	Dons Jean (Adjoint)		Jr			
269	Dons Joseph		Jr			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
270	Dormières François		7			
271	Douarche Justin		7			
272	Doumenc Paul		7			
273	Doumergue François		7			
274	Doutre Thodore		7			
275	Doutre Marius		7			
276	Driederichs Georges		7			
277	Dufis Etienne		7			
278	Dupré Emile		7			
279	Dupré René		7			
280	Dupuy Victor		7			
281	Embry Gabriel		7			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
282	Embry Avarius		<i>Jr</i>			
283	Escaffre Léon		<i>7</i>			
284	Escande André		<i>3</i>			
285	Escande Charles		<i>3</i>			
286	Escande Gabriel		<i>7</i>			
287	Escarguel Louis		<i>Jr</i>			
288	Espéron Edouard		<i>Jr</i>			
289	Estève François		<i>7</i>			
290	Estève Henri		<i>7</i>			
291	Estival Emile		<i>Jr</i>			
292	Fabre Baptiste		<i>Jr</i>			
293	Fabre Barthélémy		<i>7</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
294	Fabre Ernest		<i>Jr</i>			
295	Fabre François		<i>3</i>			
296	Fabre Jean		<i>1</i>			
297	Fabre Jean Auguste		<i>3</i>			
298	Fabre Joseph		<i>3</i>			
299	Fabre Raoul		<i>7</i>			
300	Fabre René Conseiller d'arrondissement		<i>7</i>			
301	Fabrie Maurice		<i>cl</i>			
302	Fages Fréné		<i>Jr</i>			
303	Fages Léon		<i>7</i>			
304	Fages Paul		<i>Jr</i>			
305	Farenc Henri		<i>7</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSEESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
306	Fargues Audoine		<i>JP</i>			
307	Fargues Osmin		<i>JP</i>			
308	Fau Guillaume		<i>JP</i>			
309	Faulquier Edouard		<i>JP</i>			
310	Faur Ernest		<i>JP</i>			
311	Ferran Lucy		<i>JP</i>			
312	Ferran Victor		<i>JP</i>			
313	Ferrasse Jules		<i>JP</i>			
314	Ferret Raymond		<i>JP</i>			
315	Ferrié Lucien		<i>JP</i>			
316	Ferval Jean		<i>JP</i>			
317	Fil Pierre		<i>JP</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
318	Filaire autoine		7			
319	Filhi Elophile	Juchem Antoine	7			
320	Fiole Frené		7			
321	Fitaire Emile		7			
322	Flanzy Etienne		7			
323	Flory autoine		7			
324	Floutier Pierre		7			
325	Fons Jean		7			
326	Fonta Paul		7			
327	Fontas Henri		7			
328	Fontecave Hygin		7			
329	Fontvieille Edmond		7			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
330	Fonvieille Oscar		7			
331	Fort Alban		7			
332	Fort Léopold Conseiller d'Arrondissement		7			
333	Fourès Louis	Rumen Paul Coursay	3			
334	Fourié Gustave		7			
335	Fournié Désiré		7			
336	Fournier Jules		7			
337	Fraissé Paul		7			
338	Franc François		7			
339	Freu Paul		7			
340	Fumat Raymond		7			
341	Gabarrou Pierre		7			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
342	Gaillard Julis Conseiller d'Arrondissement		7			
343	Gaillard Gaul		7			
344	Galibert Julis		7			
345	Garrouste Gaston Conseiller d'Arrondissement		7			
346	Garry Emile		7			
347	Garric Emile		7			
348	Garrigues Giere		7			
349	Gasc Alfred		7			
350	Gasc Jean		7			
351	Gatonne Emile		7			
352	Gau Frédéric		7			
353	Gauch Clovis		7			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSÉUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
354	Gayda Eugène		Jr			
355	Gélade Hyacinthe conseiller d'arrondissement		Jr			
356	Géli Maurice		Jr			
357	Géli Robert		Jr			
358	Gélis Fernaud		Jr			
359	Gélis Jean		Jr			
360	Génie Emile		Jr			
361	Gimie Julien		Jr			
362	Girard Baptiste		Jr			
363	Gleizes Aimé		Jr			
364	Gleizes Maurice		Jr			
365	Gonzalve Carol		Jr			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
366	Gorgues François		7			
367	Gougand Piene		7			
368	Gout Député Henri		7			
369	Gouttes Georges		7			
370	Granel Augustin		7			
371	Granier Emile		7			
372	Grassaud François		7			
373	Graulou Adrien		7			
374	Griffe Joseph		7			
375	Griffoul Emile		7			
376	Grillières François		7			
377	Grimaud Louis		7			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
378	Grizaud Louis		7			
379	Goulet Georges	Fabre Auguste	7			
380	Grizou Raymond		7			
381	Guichou Louis		7			
382	Guilhaumet François		7			
383	Guilhem Gabriel		7			
384	Guilhem Conseiller Jacques Général		7			
385	Guilhem Joseph		7			
386	Guille Conseiller Georges Général		7			
387	Guiraud Bertrands		7			
388	Guiraud Emile		7			
389	Guitere Joseph		7			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
390	Guizard Etienne		7			
391	Henric Louis		7			
392	Hortala Louis		7			
393	Horte Jean Conseiller d'arrondissement		7			
394	Hudelle Jacques		7			
395	Hugues Ernest		7			
396	Ilhat Jean		7			
397	Ilhe Paul		7			
398	Izard Aristide		7			
399	Izard Georges		7			
400	Izard Joseph		7			
401	Izard Leon Conseiller d'arrondissement		7			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSEMBLEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
402	Izard Maurel		<i>J</i>			
403	Izard Theophile		<i>J</i>			
404	Izard Theophile		<i>J</i>			
405	Jalabert Damien		<i>J</i>			
406	Jammes Antoine		<i>J</i>			
407	Jammes Eugene		<i>J</i>			
408	Jammes Pierre		<i>J</i>			
409	Jean Antoine		<i>J</i>			
410	Jerente Louis		<i>J</i>			
411	Jordy Vincent		<i>J</i>			
412	Joulia Henri		<i>J</i>			
413	Julien Achille		<i>J</i>			

[illegible]

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 169 électeurs.

A CARCASSONNE, le 18 DEC 1936 19

Le Préfet,



Bizan

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de cent soixante neuf émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote,

Peyrasson

Les Scrutateurs,

Chapuis
Fabre
Sauray
Aubert

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

(Exécution de la loi du 2 août 1875)

LISTE D'ÉMARGEMENT

DU 3^{ème} BUREAU DE VOTE

(N° 415 A 592 DE LA LISTE GÉNÉRALE)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le **17 DEC 1936** et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
415	Labat Jean Conseiller d'arrondissem.		B.B			
416	Laborde Henri		B.B			
417	Laborie René		B.B			
418	Laboucarie Raymond		B.B			
419	Labrousse Pierre		B.B			
420	Lacapelle François		B.B			
421	Lacroix Achille		B.B			
422	Lacroix Julio		B.B			
423	Lafore Louis		B.B			
424	Laffon Fernand		B.B			
425	Laffont Jean		B.B			
426	Lagarde Julio		B.B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
427	Lagoute Joseph		B.B			
428	Lagoute Jules		B.B			
429	Laguzou François		B.B			
430	Lamoureux Jean		B.B			
431	Lannes Jean conseiller d'arrondissement		B.B			
432	Lansac Robert		B.B			
433	Lapasset Joseph		B.B			
434	Lapeyre Barthélémy		B.B			
435	Lassale Noël		B.B			
436	Lasserre Joseph		B.B			
437	Latore Emmanuel		B.B			
438	Latour Jean		B.B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
439	Laucat Etienne		B.B			
440	Laucat Victor		B.B			
441	Laurens Gastoy		B.B			
442	Laurent Emile		B.B			
443	Laurent. Jcart Paul		B.B			
444	Laurent Jean		B.B			
445	Lautié Camille		B.B			
446	Lautier Paul conseiller Général		B.B			
447	Le camus Joseph		B.B			
448	Léotard Ernest		B.B			
449	Level Jacques.		B.B			
450	Liabot Louis		B.B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
451	Libouille'					
	Guillaume		B.B			
452	Limousy					
	Edouard		B.B			
453	Limousis					
	Pierre		B.B			
454	Limouzi					
	Auguste		B.B			
455	Lombard					
	Jacques		L.B			
456	Luby					
	Simon		B.B			
457	Luc					
	Raymond		P.B			
458	Lyonnais					
	Georges		B.B			
459	Madreène					
	Vincent		B.B			
460	Maffre					
	Joseph		B.B			
461	Magnieval					
	Louis		B.B			
462	Magous					
	Joseph		B.B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
463	Maakoux					
	Alexandre		B.B			
464	Mailhebian					
	Jean B ^a		B.B			
465	Mailhac					
	Eugène Conseiller Général		B.B			
466	Malafert					
	Joseph		B.B			
467	Malardeau					
	Jean		B.B			
468	Malavialle					
	Louis		B.B			
469	Malet					
	Alphonse		B.B			
470	Malet					
	Antoine		B.B			
471	Malet					
	Antoine		B.B			
472	Malet					
	Jean		B.B			
473	Malquier					
	Pierre		B.B			
474	Maraval					
	Pierre		B.B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
475	Marcel Joseph		B.B			
476	Marcérou Grégoire		B.B			
477	Marcy Ernest		B.B			
478	Maroussim (du) Louis	Mons Auguste	B.B			
479	Marquie Arthur		B.B			
480	Marquie Alexandrie		B.B			
481	Marre Jean		B.B			
482	Martin Joseph		B.B			
483	Marty Elie conseiller d'arrondissement		B.B			
484	Marty Félicien		B.B			
485	Marty Joseph		B.B			
486	Marty Henri		B.B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
487	Marty Louis		B.B			
488	Mary Joseph		B.B			
489	Mas François	J ^e Chavanette	B.B			
490	Mas Jean		B.B			
491	Mas Georges		B.B			
492	Mas Placide		B.B			
493	Mas Robert		B.B			
494	Massé Michel	Rouge Jean	B.B			
495	Maubec Pierre		B.B			
496	Maugard Lion		B.B			
497	Maurel Charles		B.B			
498	Maurel Philippe		B.B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
499	Maurus Joseph		B.B			
500	Maurvy Jacques		B.B			
501	Maynadier Antonin		B.B			
502	Maurvy Louis		B.B			
503	Médus Antonin		B.B			
504	Mercier Pierre		B.B			
505	Mestre Barthélemy		B.B			
506	Micoulean Justin		B.B			
507	Mignard François		B.B			
508	Moillagou André	Julia Arthur	B.B			
509	Moilles Henri		B.B			
510	Moiquel Charles		B.B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
511	Miquel Edouard		B.B			
512	Miquel François		B.B			
513	Mistler Député Jean		B.B			
514	Miramond Georges		B.B			
515	Molinier Jean		B.B			
516	Mongailard Antoine		B.B			
517	Monier Antoine		B.B			
518	Montagné Joseph Conseiller d'Arrondissement		B.B			
519	Montahuc Aimé		B.B			
520	Montel Eugène Conseiller Général		B.B			
521	Montestruc Rolland		B.B			
522	Montlaur Joseph		B.B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSEMBLEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
523	Moreu Léon		B.B			
524	Moulard François		B.B			
525	Mounié Marius		B.B			
526	Mournet Justin conseiller d'arrondissement		B.B			
527	Maudinat Jean		B.B			
528	Mavaillan Frédéric		B.B			
529	Mespoulet Elié		B.B			
530	Nicolas Louis		B.B			
531	Nicolau Louis		B.B			
532	Nietge Justin		B.B			
533	Connat Joseph		B.B			
534	Mouvel Ernest		B.B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
535	Olive					
	Eugène		B.B			
536	Olive					
	Osman		B.B			
537	Olivier					
	Henri		B.B			
538	Ormières					
	Louis		B.B			
539	Ormières					
	Pierre		B.B			
540	Ournet					
	Jean-marie		B.B			
541	Ournet					
	Joseph		B.B			
542	Ournac					
	adrien		B.B			
543	Oustric					
	Benoît		B.B			
544	Oustric					
	Oscar		B.B			
545	Pagès					
	Calixte		B.B			
546	Pagès					
	Emile		B.B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSEMBLEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
547	Pagès Eugène		B.B			
548	Pagès Jean		B.B			
549	Pagès Léon		B.B			
550	Pagès Pierre		B.B			
551	Pagès Raymond		B.B			
552	Palaugui Charles conseiller général		B.B			
553	Pamène Alban		B.B			
554	Parazols Gaul		B.B			
555	Parral Théodore		B.B			
556	Pauc Aimé		B.B			
557	Pauc Pierre		B.B			
558	Passebosc Jean		B.B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
559	Payrat Rene		B.B			
560	Pech de Laclauze Henry		B.B			
561	Pech Paul		B.B			
562	Pech Marius		B.B			
563	Peille Edouard		B.B			
564	Peine Henri		B.B			
565	Pelissier Aristide		B.B			
566	Pendriez Robert		B.B			
567	Pennavaire Marius		B.B			
568	Perdigou Jean		B.B			
569	Périlhon Jean		B.B			
570	Pesqui Joseph	Etienne Jungs	B.B			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
571	Pesqui Louis		B.B			
572	Phalip Clément		B.B			
573	Philoctète Paul		B.B			
574	Pigassou Justin		B.B			
575	Pla Antoine		B.B			
576	Pla Eugène		B.B			
577	Planès Etienne		B.B			
578	Plauzolles Gaston conseiller d'arrondissement		B.B			
579	Pons François		B.B			
580	Pons Louis		B.B			
581	Fontiès Fernaud		B.B			
582	Poudou Jean		B.B			

[illegible]

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à

178 électeurs.

A

CARCASSONNE

, le

18 DEC 1936

19

Le Préfet,



Boisau

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de

cent

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e idem.

_____ le 3^e idem.

Le Président du bureau de vote.

Les Scrutateurs,

P. Carrière

A. Schmitt
Dieux *C. Tager*
Blum

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

(Exécution de la loi du 2 août 1875)

LISTE D'ÉMARGEMENT DU 4^{ème} BUREAU DE VOTE

(N° 593 A 757 DE LA LISTE GÉNÉRALE)

On inscrira sur les listes d'émargement les électeurs portés sur la liste alphabétique publiée le 17 DEC 1936 et dans le même ordre, sans tenir compte des changements qui auraient pu survenir par suite soit de décès, soit d'annulation d'élections de délégués ou de substitution de suppléants aux délégués.

On aura soin seulement d'inscrire les nouveaux électeurs dans la 3^e colonne, *en regard du nom du délégué qu'ils remplacent*, et de mentionner la cause de cette substitution dans la colonne d'observations.

La troisième colonne restera par conséquent vide lorsque le délégué devra voter : elle ne sera remplie que si un autre électeur doit voter à sa place.

La Préfecture tiendra compte, jusqu'au dernier jour, des modifications à apporter à la liste d'émargement. Le bureau électoral, de son côté, remplira la 3^e colonne au fur et à mesure qu'il admettra des suppléants à voter aux lieu et place des délégués.

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
593	Ramel Joseph		<i>ms</i>			
594	Ramière Joseph		<i>ms</i>			
595	Ramon Edmond Conseiller d'arrondissement		<i>ms</i>			
596	Rancoule Jacques Conseiller d'arrondissement		<i>ms</i>			
597	Raspaud Termain		<i>JR.</i>			
598	Raucoule Paul		<i>ms</i>			
599	Raymond Clergues Léon		<i>JR.</i>			
600	Raymond Martial		<i>ms</i>			
601	Raynaud Baptiste		<i>JR.</i>			
602	Raynaud Benjamin		<i>ms</i>			
603	Raynaud Clément Sénateur		<i>ms</i>			
604	Raynaud Hilaire		<i>ms</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSÉUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
605	Raynaud Jean		<i>MR</i>			
606	Raynaud Marius.		<i>JR</i>			
607	Raynier Pierre		<i>MR</i>			
608	Record Joseph		<i>JR</i>			
609	Requi Jacques		<i>MR</i>			
610	Respaud Pierre		<i>MR</i>			
611	Reulet Marceau		<i>MR</i>			
612	Revel Clément		<i>MR</i>			
613	Revel Severin		<i>MR</i>			
614	Reverdy Iréné		<i>MR</i>			
615	Rey François		<i>MR</i>			
616	Reynès (De) Roger		<i>MR</i>			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
617	Ribes Zofime		MRS			
618	Ricard Jean		MRS			
619	Richou Marius		MRS			
620	Richou Paul		MRS			
621	Rigaud cammille		JR.			
622	Rives Autoine		MRS			
623	Rives Conseiller Charles Général		MRS			
624	Rives Joseph		MRS			
625	Rives Léon		JR.			
626	Rivet Gratien Conseiller d'Arrondissement		MRS			
627	Rivie Léphirig		JR.			
628	Rivière Autoine		MRS			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
629	Rivière Auguste		MR			
630	Rivière Honoré		MR			
631	Rivière Pierre		MR			
632	Robert Antoine		MR			
633	Roca Alphonse		MR			
634	Rocher Roger		MR			
635	Rodière Casimir		MR			
636	Roger Fernaund		MR			
637	Roger Joseph		MR			
638	Roger Lucien		MR			
639	Rogue Laurent Conseiller Général		MR			
640	Roquesfort Eugène		MR			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
641	Roques Baptiste		J.R.			
642	Roques Marceau		J.R.			
643	Rolland Léon		J.R.			
644	Rontès Noël		J.R.			
645	Rouch Antonin		M.S.			
646	Rouge' Ernest		M.S.			
647	Rouge' Félicien		J.R.			
648	Rouquet Paul		M.S.			
649	Rouquie' Félix		J.R.			
650	Rouquie' Paul		J.R.			
651	Rouquier Marius		M.S.			
652	Roumens Damien conseiller d'arrondissement		M.S.			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
653	Rousset Baptistin		ms			
654	Roux Emile		JR.			
655	Sabatier Joseph		ms			
656	Sabria Victor		ms			
657	Saffon Jean		ms			
658	Saffon Pierre	Tremoult Marius	ms			
659	Saisset Dominique Conseiller d'arrondissement		ms			
660	Salles Eloi		ms			
661	Salvat Baptistin		JR			
662	Salvat François		ms			
663	Sans Pierre		ms			
664	Sarda Augustin		ms			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
665	Sarda					
	Joseph		ms			
666	Sarda					
	Paul		ms			
667	Sarda					
	Raymond		ms			
668	Sarrand					
	Jean		FR			
669	Sarraud					
	Albert		ms			
	Senateur					
670	Sarzana					
	André		ms			
671	Saury					
	Aubin		FR			
672	Saury					
	René		ms			
673	Saux					
	Jean		FR			
674	Saux					
	Leopold		FR			
675	Savoie					
	Jean		FR			
676	Sequi					
	Jean		ms			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSÉUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
677	Séguay François		MR			
678	Sémat François		MR			
679	Sérié Elie		MR			
680	Servieu - outès Joseph		MR			
681	Sévély Antoine		MR			
682	Sévély Robert		FR			
683	Sévérac Julien		FR			
684	Siau Heure Conseiller d'Arrondissement		MR			
685	Siau Louis		MR			
686	Sibra Leon		MR			
687	Sicard Jean		FR			
688	Sicard Fernand	Garrabé Michel	FR			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSEESSEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
689	Sicart Germain		ME			
690	Sidras aîné		ME			
691	Siffre chrysostome		JR			
692	Siffre François		ME			
693	Siffre Lucien conseiller d'arrondissement		JR			
694	Sigé Maurice		JR			
695	Sire Joseph Victor		ME			
696	Sire Sire	Castelnaud Jean	ME			
697	Sirven René		ME			
698	Sompairac Lucien		ME			
699	Souillard Ernest		ME			
700	Soula Henri		ME			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
701	Soulayrac Joseph		MR			
702	Sourès Lucien		MR			
703	Sournies Hubert		JR			
704	Suère Jules		JR			
705	Sylvestre Pierre		MR			
706	Gaillefer Emile		MR			
707	Gaillefer Aurice		MR			
708	Gallavignes Marcel		MR			
709	Gasseyre Paul		JR			
710	Géron Paul		MR			
711	Gervat Jean		JR			
712	Giffou Louis		MR			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
713	Cissandier Baptiste		JR			
714	Cisseyre Baptistin		MR			
715	Cisseyre Charles conseiller Général		MR			
716	Cisseyre François		MR			
717	Thomas Alphonse		MR			
718	Comey Albert conseiller Général		MR			
719	Coulza Jean		JR			
720	Coustou Achille		MR			
721	Crastet Joseph		MR			
722	Cruiilet Etienne		MR			
723	Creil Jean		MR			
724	vacquie Alexandre		JR			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESSÉUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
725	Vacquié Jacques		J.R.			
726	Valette Louis		J.R.			
727	Vaysse Etienne		J.R.			
728	Verdalle Louis		mes			
729	Verdié Guillaume conseiller d'arrondissement		mes			
730	Verdié Paul conseiller Général		J.R.			
731	Verdier Julio		mes			
732	Verge Louis		mes			
733	Vernède Etienne		mes			
734	Viala Paul		mes			
735	Viard Félix		mes			
736	Vic Léonce		mes			

NUMÉROS d'inscrip- tion sur la liste générale.	NOM, PRÉNOMS et QUALITÉ DE L'ÉLECTEUR	NOM ET PRÉNOMS DE L'ÉLECTEUR devant remplacer le délégué inscrit ci-contre.	PARAFE OU SIGNATURE DE L'ASSESEUR CONSTATANT LE VOTE			OBSERVATIONS
			au 1 ^{er} tour de scrutin.	au 2 ^e tour de scrutin.	au 3 ^e tour de scrutin.	
737	Vidal Albert		MS			
738	Vidal Amand		JR			
739	Vidal Elié		JR			
740	Vidal Pernaud conseiller général		MS			
741	Vidal François		MS			
742	Vidal Jean conseiller d'arrondissement		JR			
743	Vidal Jules		MS			
744	Vidal Maurice		MS			
745	Vidal Paul		MS			
746	Vidal Paul conseiller général		MS			
747	Vidal Sylvain		MS			
748	Vigné Paul		MS			

ARRÊTÉ la présente liste d'émargement à 168 électeurs.

A CARCASSONNE, le 18 DEC 1936 19

Le Préfet,



Bois

ARRÊTÉ la présente liste au nombre de *cent soixante cinq*

émargements pour le 1^{er} tour de scrutin.

_____ le 2^e *idem.*

_____ le 3^e *idem.*

Les Scrutateurs,

Le Président du bureau de vote.

Simone

L. Raymond
J. Remy
Capitaine
Bois

Senatoriales.
ELECTIONS LEGISLATIVES OU CANTONALES

DEPOUILLEMENT DES VOTES

CIRCONSCRIPTION

SCRUTIN du 10 JANV 1937

de la Commune de 1er Bureau

(1^{er} tour)

1) M. Guilhem	TOTAL	2) M. Lacroix	TOTAL	3) M. Montlaur	TOTAL	4) M. Salmigère	TOTAL	5) M. Blanc	TOTAL	6) M.	TOTAL
10	20	10	31	10	7	10	3	10	2	10	
20	105	20	49	20	14	20	2	20		20	
30		30		30		30		30		30	
40		40		40		40		40		40	
50		50		50		50		50		50	
60		60		60		60		60		60	
70		70		70		70		70		70	
80		80		80		80		80		80	
90		90		90		90		90		90	
100		100		100		100		100		100	
110		110		110		110		110		110	
120		120		120		120		120		120	
130		130		130		130		130		130	
140		140		140		140		140		140	
150		150		150		150		150		150	
160		160		160		160		160		160	
170		170		170		170		170		170	
180		180		180		180		180		180	
190		190		190		190		190		190	
200		200		200		200		200		200	
210		210		210		210		210		210	
220		220		220		220		220		220	
230		230		230		230		230		230	
240		240		240		240		240		240	
250		250		250		250		250		250	
260		260		260		260		260		260	
270		270		270		270		270		270	
280		280		280		280		280		280	
290		290		290		290		290		290	
300		300		300		300		300		300	
310		310		310		310		310		310	
320		320		320		320		320		320	
330		330		330		330		330		330	
340		340		340		340		340		340	
350		350		350		350		350		350	
360		360		360		360		360		360	
370		370		370		370		370		370	
380		380		380		380		380		380	
390		390		390		390		390		390	
400		400		400		400		400		400	
TOTAL	164	TOTAL	50	TOTAL	21	TOTAL	5	TOTAL	2	TOTAL	

NOTA. — Au cas où le nombre des suffrages obtenus par les candidats serait supérieur à 400, il y aurait lieu, pour éviter l'augmentation du nombre des feuilles de pointage, de continuer le pointage sur cette même feuille en croisant par exemple les traits par un nouvel trait transversal comme ci-après : XXXXX

ENVELOPPES et BULLETINS RÉSERVÉS

dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte pour le calcul de la majorité

Enveloppes renfermant des bulletins blancs.....
Enveloppes sans bulletin.....
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante.....
Enveloppes dans lesquelles ou bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.....
Enveloppes non réglementaires.....
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier en couleur.....
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou bulletins revêtus de signes de cette nature.....
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou bulletins revêtus de mentions de cette nature.....
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents.....
Enveloppes annulées ou bulletins annulés pour d'autres motifs.....
Enveloppes renfermant des bulletins nuls, en vertu de la loi du 17 juillet 1889.....

AVIS AUX SCRUTATEURS

- Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant; ce second scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin; les deux autres scrutateurs relèvent les noms au fur et à mesure sur des feuilles de pointage, tenues séparément.
- Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être mis de côté pour être déduits du nombre des votants.
- Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous les mêmes noms, ces noms seront pointés une seule fois comme suffrages valables; dont un seul bulletin sera compté et les autres seront, ainsi que l'enveloppe, incinérés.
- Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe. Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne l'ouvrent pas, et, par suite, n'en extraient pas le bulletin. Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, les scrutateurs épingleront aussitôt ce bulletin à son enveloppe.
- Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, indiquer sur l'enveloppe le motif de leur nullité, puis les épingler à la présente feuille.
- Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement.
- Remettre le tout entre les mains du Président de section.

Arrêté les relevés ci-dessus par les scrutateurs soussignés :

[Signatures]

Sénatoriales ELECTIONS LEGISLATIVES OU CANTONALES

DEPOUILLEMENT DES VOTES

CIRCONSCRIPTION

SCRUTIN du 10 JANV 1937

de la Commune de

2^e Bureau

(1^{er} tour)

1) M. Guilhem	TOTAL	2) M. Lacroix	TOTAL	3) M. Montaudou	TOTAL	4) M. Balmigère	TOTAL	5) M.	TOTAL	6) M.	TOTAL
10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20	20
30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40	40
50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50	50
60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60
70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70	70
80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80
90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90	90
100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
110	110	110	110	110	110	110	110	110	110	110	110
120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120	120
130	130	130	130	130	130	130	130	130	130	130	130
140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150	150
160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160	160
170	170	170	170	170	170	170	170	170	170	170	170
180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180	180
190	190	190	190	190	190	190	190	190	190	190	190
200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200	200
210	210	210	210	210	210	210	210	210	210	210	210
220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220	220
230	230	230	230	230	230	230	230	230	230	230	230
240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240	240
250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250	250
260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260	260
270	270	270	270	270	270	270	270	270	270	270	270
280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280	280
290	290	290	290	290	290	290	290	290	290	290	290
300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300	300
310	310	310	310	310	310	310	310	310	310	310	310
320	320	320	320	320	320	320	320	320	320	320	320
330	330	330	330	330	330	330	330	330	330	330	330
340	340	340	340	340	340	340	340	340	340	340	340
350	350	350	350	350	350	350	350	350	350	350	350
360	360	360	360	360	360	360	360	360	360	360	360
370	370	370	370	370	370	370	370	370	370	370	370
380	380	380	380	380	380	380	380	380	380	380	380
390	390	390	390	390	390	390	390	390	390	390	390
400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400	400
TOTAL	166	TOTAL	37	TOTAL	20	TOTAL	1	TOTAL		TOTAL	

NOTA. — Au cas où le nombre des suffrages obtenus par les candidats serait supérieur à 400, il y aurait lieu, pour éviter l'augmentation du nombre des feuilles de pointage, de continuer le pointage sur cette même feuille en croisant par exemple les traits par un nouvel trait transversal comme ci-après : XXXXX

ENVELOPPES et BULLETINS RÉSERVÉS dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte pour le calcul de la majorité

Enveloppes renfermant des bulletins blancs, trois

Enveloppes sans bulletin

Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante

Enveloppes dans lesquelles ou bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître

Enveloppes non réglementaires

Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier en couleur

Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou bulletins revêtus de signes de cette nature

Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou bulletins revêtus de mentions de cette nature

Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents

Enveloppes annulées ou bulletins annulés pour d'autres motifs

Enveloppes renfermant des bulletins nuls, en vertu de la loi du 17 juillet 1889

AVIS AUX SCRUTATEURS

- Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant; ce second scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin; les deux autres scrutateurs relèvent les noms au fur et à mesure sur des feuilles de pointage, tenues séparément.
- Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être mis de côté pour être déduits du nombre des votants.
- Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous les mêmes noms, ces noms seront pointés une seule fois comme suffrages valables; dont un seul bulletin sera compté et les autres seront, ainsi que l'enveloppe, incinérés.
- Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe. Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne l'ouvrent pas, et, par suite, n'en extraient pas le bulletin. Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, les scrutateurs épingleront aussitôt ce bulletin à son enveloppe.
- Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, indiquer sur l'enveloppe le motif de leur nullité, puis les épingler à la présente feuille.
- Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement.
- Remettre le tout entre les mains du Président de section.

Arrêté les relevés ci-dessus par les scrutateurs soussignés :

Sauvage *Talbot*

Senatoriales
ELECTIONS LEGISLATIVES OU CANTONALES

1^{re} CIRCONSCRIPTION

DEPOUILLEMENT DES VOTES

de la Commune de

Jeune-Bureau

SCRUTIN du 10 JANV 1937

(1^{er} tour)

1) M. Guilhem	TOTAL	2) M. Lacroix	TOTAL	3) M. Montlaur	TOTAL	4) M. Balmaigore	TOTAL	5) M.	TOTAL	6) M.	TOTAL
10 12345 67890		10 12345 67890		10 12345 67890		10		10		10	
20 12345 67890		20 12345 67890		20 12345 67890		20		20		20	
30 12345 67890		30 12345 67890		30 12345 67890		30		30		30	
40 12345 67890		40 12345 67890		40 12345 67890		40		40		40	
50 12345 67890		50 12345 67890		50 12345 67890		50		50		50	
60 12345 67890		60 12345 67890		60 12345 67890		60		60		60	
70 12345 67890		70 12345 67890		70 12345 67890		70		70		70	
80 12345 67890		80 12345 67890		80 12345 67890		80		80		80	
90 12345 67890		90 12345 67890		90 12345 67890		90		90		90	
100 12345 67890		100 12345 67890		100 12345 67890		100		100		100	
110 12345 67890		110 12345 67890		110 12345 67890		110		110		110	
120 12345 67890		120 12345 67890		120 12345 67890		120		120		120	
130 12345 67890		130 12345 67890		130 12345 67890		130		130		130	
140 12345 67890		140 12345 67890		140 12345 67890		140		140		140	
150 12345 67890		150 12345 67890		150 12345 67890		150		150		150	
160 12345 67890		160 12345 67890		160 12345 67890		160		160		160	
170 12345 67890		170 12345 67890		170 12345 67890		170		170		170	
180 12345 67890		180 12345 67890		180 12345 67890		180		180		180	
190 12345 67890		190 12345 67890		190 12345 67890		190		190		190	
200 12345 67890		200 12345 67890		200 12345 67890		200		200		200	
210 12345 67890		210 12345 67890		210 12345 67890		210		210		210	
220 12345 67890		220 12345 67890		220 12345 67890		220		220		220	
230 12345 67890		230 12345 67890		230 12345 67890		230		230		230	
240 12345 67890		240 12345 67890		240 12345 67890		240		240		240	
250 12345 67890		250 12345 67890		250 12345 67890		250		250		250	
260 12345 67890		260 12345 67890		260 12345 67890		260		260		260	
270 12345 67890		270 12345 67890		270 12345 67890		270		270		270	
280 12345 67890		280 12345 67890		280 12345 67890		280		280		280	
290 12345 67890		290 12345 67890		290 12345 67890		290		290		290	
300 12345 67890		300 12345 67890		300 12345 67890		300		300		300	
310 12345 67890		310 12345 67890		310 12345 67890		310		310		310	
320 12345 67890		320 12345 67890		320 12345 67890		320		320		320	
330 12345 67890		330 12345 67890		330 12345 67890		330		330		330	
340 12345 67890		340 12345 67890		340 12345 67890		340		340		340	
350 12345 67890		350 12345 67890		350 12345 67890		350		350		350	
360 12345 67890		360 12345 67890		360 12345 67890		360		360		360	
370 12345 67890		370 12345 67890		370 12345 67890		370		370		370	
380 12345 67890		380 12345 67890		380 12345 67890		380		380		380	
390 12345 67890		390 12345 67890		390 12345 67890		390		390		390	
400 12345 67890		400 12345 67890		400 12345 67890		400		400		400	
TOTAL		TOTAL		TOTAL		TOTAL		TOTAL		TOTAL	

NOTA. — Au cas où le nombre des suffrages obtenus par les candidats serait supérieur à 400, il y aurait lieu, pour éviter l'augmentation du nombre des feuilles de pointage, de continuer le pointage sur cette même feuille en croisant par exemple les traits par un nouvel trait transversal comme ci-après : XXXXX

ENVELOPPES et BULLETINS RÉSERVÉS
dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte
pour le calcul de la majorité

Enveloppes renfermant des bulletins blancs.	
Enveloppes sans bulletin.	
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante.	
Enveloppes dans lesquelles ou bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.	
Enveloppes non réglementaires.	
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier en couleur.	
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou bulletins revêtus de signes de cette nature.	
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou bulletins revêtus de mentions de cette nature.	
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents.	
Enveloppes annulées ou bulletins annulés pour d'autres motifs.	
Enveloppes renfermant des bulletins nuls, en vertu de la loi du 17 juillet 1889.	

AVIS AUX SCRUTATEURS

- 1^o Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant; ce second scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin; les deux autres scrutateurs relèvent les noms au fur et à mesure sur des feuilles de pointage, tenues séparément.
- 2^o Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être mis de côté pour être déduits du nombre des votants.
- 3^o Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous les mêmes noms, ces noms seront pointés une seule fois comme suffrages valables; dont un seul bulletin sera compté et les autres seront, ainsi que l'enveloppe, incinérés.
- 4^o Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe. Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne l'ouvrent pas, et, par suite, n'en extraient pas le bulletin. Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, les scrutateurs épingleont aussitôt ce bulletin à son enveloppe.
- 5^o Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, indiquer sur l'enveloppe le motif de leur nullité, puis les épingle à la présente feuille.
- 6^o Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement.
- 7^o Remettre le tout entre les mains du Président de section.

Arrêté les relevés ci-dessus par les scrutateurs soussignés :

Sénatoriales
ELECTIONS ~~LEGISLATIVES~~ OU CANTONALES

10
CIRCONSCRIPTION

DEPOUILLEMENT DES VOTES

de ~~la Commune~~

1^{ère} Bureau

SCRUTIN du 10 JANV 1937

(*1*^{ère} tour)

1) M. <i>Guilhem</i>	TOTAL	2) M. <i>Lacroix</i>	TOTAL	3) M. <i>Moutour</i>	TOTAL	4) M. <i>Balmigère</i>	TOTAL	5) M. <i>Bulletin nul</i>	TOTAL	6) M.	TOTAL
10	<i>71</i>	10	<i>18</i>	10	<i>10</i>	10		10	<i>1</i>	10	
20	<i>46</i>	20	<i>12</i>	20	<i>7</i>	20		20		20	
30		30		30		30		30		30	
40		40		40		40		40		40	
50		50		50		50		50		50	
60		60		60		60		60		60	
70		70		70		70		70		70	
80		80		80		80		80		80	
90		90		90		90		90		90	
100		100		100		100		100		100	
110		110		110		110		110		110	
120		120		120		120		120		120	
130		130		130		130		130		130	
140		140		140		140		140		140	
150		150		150		150		150		150	
160		160		160		160		160		160	
170		170		170		170		170		170	
180		180		180		180		180		180	
190		190		190		190		190		190	
200		200		200		200		200		200	
210		210		210		210		210		210	
220		220		220		220		220		220	
230		230		230		230		230		230	
240		240		240		240		240		240	
250		250		250		250		250		250	
260		260		260		260		260		260	
270		270		270		270		270		270	
280		280		280		280		280		280	
290		290		290		290		290		290	
300		300		300		300		300		300	
310		310		310		310		310		310	
320		320		320		320		320		320	
330		330		330		330		330		330	
340		340		340		340		340		340	
350		350		350		350		350		350	
360		360		360		360		360		360	
370		370		370		370		370		370	
380		380		380		380		380		380	
390		390		390		390		390		390	
400		400		400		400		400		400	
TOTAL	<i>117</i>	TOTAL	<i>30</i>	TOTAL	<i>17</i>	TOTAL		TOTAL	<i>1</i>	TOTAL	

NOTA. — Au cas où le nombre des suffrages obtenus par les candidats serait supérieur à 400, il y aurait lieu, pour éviter l'augmentation du nombre des feuilles de pointage, de continuer le pointage sur cette même feuille en croisant par exemple les traits par un nouvel trait transversal comme ci-après : XXXXX

ENVELOPPES et BULLETINS RÉSERVÉS
dont l'attribution n'est faite à aucun candidat et qui n'entrent pas en compte
pour le calcul de la majorité

Enveloppes renfermant des bulletins blancs.....
Enveloppes sans bulletin.....
Enveloppes renfermant des bulletins ne contenant pas une désignation suffisante.....
Enveloppes dans lesquelles ou bulletins dans lesquels les votants se sont fait connaître.....
Enveloppes non réglementaires.....
Enveloppes renfermant des bulletins écrits sur papier en couleur.....
Enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance ou bulletins revêtus de signes de cette nature.....
Enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers ou bulletins revêtus de mentions de cette nature.....
Enveloppes renfermant plusieurs bulletins portant des noms différents.....
Enveloppes annulées ou bulletins annulés pour d'autres motifs.....
Enveloppes renfermant des bulletins nuls, en vertu de la loi du 17 juillet 1889.....

AVIS AUX SCRUTATEURS

- 1° Le premier scrutateur ouvre l'enveloppe; il en extrait le bulletin, le déplie et le passe au suivant; ce second scrutateur donne à haute voix lecture des noms inscrits sur le bulletin; les deux autres scrutateurs relèvent les noms au fur et à mesure sur des feuilles de pointage, tenues séparément.
- 2° Les enveloppes et les bulletins réservés devront tous, sans exception, être mis de côté pour être déduits du nombre des votants.
- 3° Si une enveloppe contient plusieurs bulletins portant tous les mêmes noms, ces noms seront pointés une seule fois comme suffrages valables; dont un seul bulletin sera compté et les autres seront, ainsi que l'enveloppe, incinérés.
- 4° Les bulletins non attribués ne devront jamais être séparés de leur enveloppe. Si l'enveloppe elle-même comporte un cas d'annulation, les scrutateurs ne l'ouvrent pas, et, par suite, n'en extraient pas le bulletin. Si, au contraire, une enveloppe régulière contient un bulletin à annuler, les scrutateurs épingleront aussitôt ce bulletin à son enveloppe.
- 5° Parapher à l'encre tous les bulletins et enveloppes réservés, indiquer sur l'enveloppe le motif de leur nullité, puis les épingler à la présente feuille.
- 6° Signer très lisiblement la présente feuille de dépouillement.
- 7° Remettre le tout entre les mains du Président de section.

Arrêté les relevés ci-dessus par les scrutateurs soussignés :

Kiss...